

Elections américaines :

SOUS LE SIGNE DE LA RÉACTION

Reagan est réélu par 59 o/o des votants. Ceux-ci ne représentent que 30 o/o des citoyens des Etats-Unis habilités à voter ! Et les abstentionnistes se trouvent en majorité parmi les secteurs les plus défavorisés de la population.

"Les milieux d'affaires américains expriment leur satisfaction" (*International Herald Tribune*, 9 novembre 1984). Ils ne sont pas les seuls. La bourgeoisie européenne est à l'unisson. La victoire de Reagan traduit en quelque sorte le triomphe de la politique d'austérité antisociale qu'elle revendique.

Les secteurs décisifs de la bourgeoisie américaine ont orchestré la remise en selle du cow-boy républicain. Reconnaissante pour les services rendus (baisse des impôts pour les sociétés, commandes d'armement, antisyndicalisme militant), elle n'a pas lésiné sur les dons versés au Comité national républicain. 150 millions de dollars ont alimenté cette machine à faire voter, qui a manifesté sa supériorité — technique et publicitaire — sur celle des démocrates.

D'ailleurs Mondale a rivalisé... d'idées réactionnaires. Il a soutenu l'intervention à Grenade. Il a menacé de mettre le Nicaragua en quarantaine. Il a proclamé sa détermination à poursuivre la course aux armements. Porte-parole de quelques milieux bancaires, il a fait du déficit budgétaire et de la hausse des impôts un leitmotiv de sa campagne. Voilà des thèmes peu susceptibles d'enthousiasmer la base populaire de la vieille coalition issue du New Deal. Le soutien qu'apportait à ce mauvais cheval bourgeois la bureaucratie syndicale — dont la propension aux compromis pourris est sans rivale — n'allait certes pas faire s'envoler le ticket Mondale-Ferraro. En outre, Reagan profitait de la conjoncture économique : une inflation basse et une reprise économique d'autant plus forte que le creux de 1981-1982 était profond.

La réélection de ce chantre du libéralisme capitaliste permet aux officines de propagande de raviver quelques mythes sur les succès de ses méthodes. Pourtant les faits sont là.

* Il y a quatre ans, le taux de chômage était identique : 7,4 o/o. Si l'on ajoute aux 8,5 millions de chômeurs, les jeunes, les femmes, les noirs n'ayant jamais travaillé et ceux qui ne sont plus comptabilisés, c'est un total de 12 à 13 millions de chômeurs qui saluent le succès de Reagan. 34 millions d'Américains vivent au-dessous du seuil de pauvreté !

* Ce partisan du désengagement de l'Etat dans l'économie a réussi à faire croître les dépenses de l'Etat dans la production nationale : sous forme d'armement. Les dépenses militaires atteignent 24 o/o du Produit national brut !

* La Cour suprême a décidé qu'une entreprise qui perd de l'argent peut unilatéralement rompre son contrat avec le syndicat. Par contre, l'Etat des capitalistes renfloue des entreprises privées comme Chrysler, Continental Airlines, Continental Illinois !

La bourgeoisie américaine en réélisant Reagan manifeste sa volonté de poursuivre et d'approfondir sa politique de crise et de guerre. Un de ses premiers tests se situe en Amérique centrale.

La Brèche

La Brèche

organe bimensuel du
Parti Socialiste Ouvrier (PSO)
section suisse de la IV^e Internationale



L'AMIANTE EN SUISSE :

ATTENTION, DANGER!



OUI PROTECTION MATERNITÉ ET CONGÉ PARENTAL

1/2 décembre
OFRA - Union syndicale suisse - Parti socialiste suisse -
Parti socialiste ouvrier - Parti du travail - Femmes pour la paix
et le progrès - Société suisse pour une médecine sociale

BIENNE

* **Podium le mercredi 21 novembre au Palais des congrès avec Christiane Brunner** (présidente VPOD, spécialiste des assurances sociales, PS), **Plasch Spescha** (Sozialethiker), **Marie-Thérèse Sautebin** (PSO, OFRA), **Therese Froesch** (Sozial-arbeiterin).
* **Assemblée d'information Quelles mesures de protection sociale et médicale pour les femmes enceintes?** **mercredi 28 novembre, au Kreuz à Nidau.** Avec **Madame Nicole Mamelle**, professeur à l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), France, auteur d'études sur les conséquences des conditions de vie et de travail de femmes pendant la grossesse sur la naissance et le développement de l'enfant.
Org.: Comité unitaire pour une protection efficace de la maternité.

Parallèlement à la campagne du PSO pour une protection efficace de la maternité :

SOLIDARITÉ AVEC LES FEMMES DE SAINT-DOMINGUE

Saint-Domingue est le pays voisin de Haïti. La plupart des 5,5 millions d'habitants vivent à la campagne. 75 o/o de la population souffre de la malnutrition. Une moyenne de cinq enfants par famille et un taux de mortalité infantile de 13,5 o/o.

Les femmes de Saint-Domingue veulent prendre leur destin en main. Elles ont créé une organisation de femmes : la CONAMUCA (Confederación Nacional de Mujeres Campesinas), à laquelle participent plus de 25 000 femmes. Lors de son dernier congrès, la CONAMUCA s'est fixé comme but immédiat l'ouverture de cliniques rurales (voir La Brèche No 324, 25 août 1984).

Versez votre don au CCP du PSO-Zurich, No 80 - 44457, Zurich, en indiquant : "Saint-Domingue". Merci !

FRIBOURG

* **Fête maternité, samedi 24 novembre, dès 16h, Salle Saint-Pierre.**
Org.: Comité maternité.

GENÈVE

* **Assemblée publique / débat contradictoire vendredi 23 novembre, 20h30, salle Forum I, Unions Chrétiennes.** Débat animé par une journaliste de L'Hebdo.
* **samedi 24 novembre, dès 15h, cortège,** départ de la poste du Mont-Blanc.
Org.: Comité unitaire pour une protection efficace de la maternité.

LAUSANNE

* **Vendredi 23 novembre, 20h, Café de l'Ours,** avec l'émission de télévision *Tell Quel* consacrée à la protection de la maternité en Suisse.
Org.: des employées du CHUV, membres du Comité vaudois pour une protection de la maternité.

RENEVS

* **Mercredi 21 novembre, 20h15, Café Le Florissant, 28, avenue de Florissant:** soirée d'information sur la protection de la maternité avec un film vidéo.
Org.: PSO-Renens.

YVERDON

* **Conférence Quelles mesures de protection sociale et médicale pour les femmes enceintes?** **jeudi 29 novembre, 20h30, à l'Echandole.** Avec le **Dr Nicole Mamelle**, chargée de recherches à l'INSERM, et le chercheur **Bernard Lavron** (congé prénatal dans différents pays).
* **En deuxième partie la chanteuse Nanette Scheder,** qui chantera des chansons féministes.
Org.: Groupe femmes du Nord Vaudois.

Qui est Jean-Marie LE PEN ?

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

mardi 27 novembre, 20h15, LAUSANNE, Salle des Cantons (Buffet de la Gare)

avec :

Henri Noguères, président d'honneur de la Ligue des droits de l'Homme en France, avocat, historien de la Résistance; et

Edwy Plenel, journaliste au quotidien *Le Monde*, co-auteur du livre *L'effet Le Pen*.



organisée par : Parti socialiste ouvrier (PSO), Confédération romande du travail (CRT), Ligue suisse des droits de l'Homme - section vaudoise, Union syndicale vaudoise (USV), Union syndicale lausannoise (USL), Alternative démocratique (AD), Parti ouvrier populaire (POP), Centre de contact suisses-immigrés, ATEES, Parti communiste italien (PCI) - section lausannoise, Comité Nicaragua-Salvador, Jeunesses socialistes révolutionnaires (JSR), Jeunesse ouvrière chrétienne - espagnole (JOC/E), Comité de solidarité socialiste avec les opposants des pays de l'Est (CSSOPE - Vaud), Comité de solidarité avec Solidarność.

Genève :

Quand les parfums polluent !

L'accident survenu chez Firmenich (entreprise de parfums à Genève) il y a quelques jours permet, sans vouloir être exhaustif, deux remarques concernant la fabrication et la manipulation de produits chimiques.

1. Quels que soient les moyens mis en œuvre, il est impossible de protéger efficacement la population en cas d'accident de ce genre. La preuve en est l'écroulement complet des communications téléphoniques, l'embouteillage total de la circulation, les informations contradictoires, la panique et la désorientation indescriptible qui régnaient dans la population touchée, etc.

2. La sécurité dans le domaine de la fabrication de produits chimiques est largement insuffisante.

Ni les autorités cantonales, ni les offices fédéraux ne connaissent les nombreuses substances chimiques utilisées dans les différentes entreprises de la chimie genevoise. Il est indispensable que les autorités établissent pour chaque entreprise un inventaire de tous les produits chimiques utilisés ainsi que de leur quantité.

L'accident de Firmenich aurait pu être évité si le tuyau défectueux avait été entouré d'une gaine de sécurité. Il est indispensable que les entreprises chimiques établissent pour leurs procédés de production un dossier détaillé qui contienne tous les incidents et accidents possibles avec les mesures de sécurité correspondantes.

Pour le PSO, Andreas Saurer, médecin du travail

Fête de la brèche 84 :

UN SUCCÈS

La Brèche a fêté ses quinze ans en grande pompe. Trois jours de fête, de débats et de spectacle à l'image de la place que notre journal occupe dans l'espace politique romand.

Sous le signe de la solidarité internationale tout d'abord. Cinq cents personnes ont assisté au meeting de soutien aux révolutionnaires centro-américains et ont remis 1800 francs aux représentants des mineurs britanniques qui sont intervenus à la fin du meeting. Le groupe de reggae Amazulu, venu de Londres, qui fit un tabac le samedi soir, dédia une de ses chansons à la grève des mineurs : "Victory to the miners".

Sous le signe de l'actualité politique suisse également. Les forums sur la maternité, la décriminalisation de l'usage des drogues, sur les nouvelles technologies, l'avenir de l'emploi et l'attitude du mouvement ouvrier face à ces questions furent largement suivis par un public confronté à ces problèmes dans sa pratique professionnelle ou militante.

L'affluence et l'enthousiasme suscités par les spectacles soulignent le succès qu'ils ont rencontré. Deux cents personnes participèrent au voyage fantastique organisé pour et par des enfants; un millier de personnes ont applaudi les Stunners et Amazulu; la chorégraphie de danse moderne et de break dance, Alex Périence, Schaub, Acto Teatro...

Nous reviendrons dans un prochain numéro sur le bilan global de la Fête, financier et politique. Nous remercions déjà tous ceux et celles qui nous ont apporté leur soutien et collaboration pour les salles de la Maison des Jeunes, la sonorisation, la régie, la cuisine et toute l'infrastructure sans laquelle la fête n'aurait pu se dérouler dans d'aussi bonnes conditions.

Une fête vivante, où se mêlaient politique et culture. Plus qu'un anniversaire, ce fut un coup d'œil sur l'avenir.



photo la brèche

SOMMAIRE

EDITORIAL

Elections américaines : sous le signe de la réaction 1

POLITIQUE

Assurance maternité : mensonges et fausses promesses 3
Initiative maternité : ceux qui sont contre Croix-Rouge : à l'ombre des Fougères 8
Conférence Amérique centrale : une importante initiative 8

SOCIAL

L'amiante en Suisse : danger... ! amiante 4
Capitaliste et crise 4
Ecole : le couperet de la sélection scolaire 4

DOSSIER

Extrême droite en France : qui est Le Pen ? 6-7
Le cercle "sonde" Le Pen 7

INTERNATIONAL

NICARAGUA : l'agression contre les élections 9
INDE : la révolte du communalisme 9
GRANDE-BRETAGNE : "Nous avons besoin de la solidarité internationale", entretien 10
GRENADE : la misère démocratique 10

A ÉCOUTER

Radio locale : "donner la parole à ceux qui ne l'ont pas", entretien 11

L'ÉVÈNEMENT

Impérialisme et tourisme du sexe : profiter de la misère d'un peuple 12

abonnez-vous

Abonnements à La Brèche :

Fr.
6 mois, enveloppe ouverte . . . 22,50
une année, env. ouverte . . . 45.-
une année, env. fermée . . . 55.-
une année, étranger (Europe) . 80.-
abonnement de soutien . . . 100.-

Administration :

La Brèche, case postale 858
1211 Genève 3
CCP 10 - 25 669

Rédaction :

La Brèche, 3, rue Chaucrau
1003 Lausanne

Editeur responsable C.A. Udry
Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique vous intéressent :
prenez contact

Parti
Socialiste
Ouvrier (PSO)
section suisse
de la IV^e Internationale

Adresses des sections romandes
Parti socialiste ouvrier (PSO) / La Brèche,
case postale 13, 2500 Bienne 4 032 / 22 95 47
case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds
case postale 28, 1700 Fribourg 6
case postale 858, 1211 Genève 3, 022 / 20 68 02
3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne, 021 / 23 05 91
case postale 82, 1020 Renens VD 1
case postale 1532, 2002 Neuchâtel
case postale 485, 1400 Yverdon

Pour le retour de la démocratie en URUGUAY

FÊTE
samedi 24 novembre
de 19h à 02h
Maison Vaudagne
MEYRIN - GENÈVE

Assurance maternité :

La révision — inachevée ! — de l'assurance maladie tiendra compte de toutes les revendications "légitimes" de l'initiative maternité, promettent ceux qui veulent la couler en votation. A leur avis, seul le congé parental serait de trop, "superflu et trop cher" pour reprendre les termes du Conseil fédéral. Trois mensonges d'un seul coup.

Primo : la révision de l'assurance-maladie ne satisfait pas d'autres objectifs de l'initiative. Secundo : cette révision est dans l'impasse et sa réalisation reste plus qu'incertaine. Tertio : le patronat annonce déjà qu'il la fera reculer, après la votation bien sûr, justement sur le congé maternité.

La maternité n'est pas une maladie ! Mais ce sont actuellement les caisses-maladie qui en couvrent les frais, avec le financement asocial des primes individuelles. L'initiative, au contraire, exige une assurance indépendante, générale et sociale. Les enfants sont notre avenir et doivent pouvoir naître et grandir dans de bonnes conditions. Le Conseil fédéral, lui, continue à assurer la maternité par le financement asocial des caisses-maladie.

Mensonges et fausses promesses

Le licenciement de femmes enceintes est pratique courante avant les huit semaines de protection légale. L'initiative assure l'interdiction de licencier et le maintien de la place de travail du début de la grossesse à la fin du congé parental, soit 22 mois. Non seulement la révision de l'assurance maladie réduit cette protection à 13 mois (jusqu'à la fin du congé maternité), mais ce point est encore à discuter au parlement. De bon augure !

Le congé maternité implique encore souvent la perte du salaire. L'initiative assure 16 semaines de compensation salariale pour toutes, salariées, ménagères ou indépendantes. La révision de l'assurance maladie se contente d'une "indemnité de maladie" de 80 o/o du salaire, pour les seules salariées. Cette indemnité serait couverte par des primes de risque. Elles seront donc plus fortes pour la jeune ouvrière dont le "risque de maternité" est plus élevé. Ce point est d'ailleurs menacé de référendum et la durée de 16 semaines est encore en discussion au parlement.

Les soins ne sont remboursés qu'aux femmes qui ont cotisé 270 jours à une caisse-maladie. L'initiative assure le remboursement de tous les frais médicaux, y compris dentaires et de physiothérapie. La révision de l'assurance maladie maintient la situation actuelle et l'étend juste aux soins à domicile après la naissance.

On prétend que l'initiative coûte trop cher. Les soins de maternité s'élèvent aujourd'hui à 200 millions, auxquels il faut ajouter 150 millions de compensation salariale. L'initiative coûterait, au total, 1 à 1,2 milliard (250 millions de soins, 360 pour le congé maternité, 490 pour le congé parental), soit autant que la caisse de compensation des soldats, que les femmes paient aussi. La révision de l'assurance maladie se borne à la moitié. Mais quand il faut voter le coûteux deuxième pilier, les députés bourgeois votent des deux mains ! Or l'assurance maternité que propose l'initiative reviendrait trente fois moins cher que l'AVS et le deuxième pilier réunis. Naître dans de bonnes conditions ne vaut-il pas une petite part de l'effort fait pour les retraités ? Non, disent les opposants — cela ne vaut même pas le coût d'entretien de "nos" soldats !

J. Steiger

Initiative maternité :

CEUX QUI SONT CONTRE



Avec du cœur et du cran, radicaux en tête, toute la sainte famille politique de la droite combat vigoureusement la "dangereuse" initiative pour une protection efficace de la maternité qui sera votée le 2 décembre prochain. Du cœur et des louanges pour les mères... si elles répondent au modèle idéal et radical de Mmes Elisabeth Kopp et Geneviève Aubry (cette dernière préside le comité d'action contre l'initiative). Ces valeureuses combattantes n'ont pas eu de mal à convaincre leur auditoire (surtout masculin) que la place de la mère est au foyer, que le congé parental est une "utopie absurde" — trop court pour les enfants et trop long pour les employeurs — que les coûts dépassent les bornes du tolérable... Bref, à les entendre, ce projet de la gauche et des féministes "pénalise la famille traditionnelle" !

A l'assemblée du Parti radical (PRD), c'est par 195 voix contre 0 que l'initiative maternité a été balayée. Du cran, ils/elles en ont pour mentir sans hésiter : ils clament que la révision de la LAMM (Loi sur l'assurance maladie et maternité) pourra, à travers les mesures d'urgence, intégrer les revendications essentielles de l'initiative. Or ils savent eux-mêmes la crédibilité de ce "contre-projet" à l'initiative. N'ont-ils pas le 7 novembre dernier rejeté la motion de Gret Haller (PS) au Conseil communal de la ville de Berne qui demandait d'allonger le congé maternité à 16 semaines ! Ils menacent ouvertement de lancer un référendum contre la révision de la LAMM si elle crée un "mini-service social de la maternité au sein de l'assurance maladie".

Quoi de plus cynique ? On vous offre une alternative, mais on sait d'avance qu'on la sabotera.

PDC, UDC, AN même combat

Dans les rangs démocrates-chrétiens (PDC), c'est justement ce "piège" qui explique les dissidences des cantons du Tessin, du Jura et de Genève. Aux Chambres fédérales, tous les élus du PDC ont voté contre l'initiative. Lors de l'assemblée du parti, le 2 novembre, 194 délégués (contre 15) se sont prononcés pour "la voix de la sagesse". A savoir "placer les intérêts de l'enfant avant le désir de la mère d'exercer une profession" et faire confiance à la révision de la LAMM.

Mais les contradictions ne pouvaient qu'éclater. Comment construire un parti sur une idéologie de protection de la famille et, en

même temps, rejeter une initiative qui va dans ce sens ? Comment justifier devant la base électorale du parti la lutte contre l'avortement et s'opposer avec la même énergie à l'initiative pour la protection de la maternité ? Ces arguments ont amené des sections cantonales du PDC à se prononcer en faveur de l'initiative. Car, comme le disait le groupe chrétien-social de Genève : "Les adversaires, forts du rejet de l'initiative, feront tout pour éviter les innovations qui auraient pu être apportées dans le "contre-projet" (révision de la LAMM, réd.). Et le tour est joué !"

Quant à l'Union démocratique du centre (UDC) et l'Action nationale (AN), leur rejet de l'initiative relève de la même mentalité qui sous-tend le référendum contre la révision du nouveau droit matrimonial. Toute défaillance du père, chef de tribu, à son rôle de pilier de la famille, toute ambition féminine à concilier emploi et enfant sont des menaces à la société.

Quand les "écologistes" empruntent les solutions de la droite

Dans la prise de position négative de la Fédération des Partis écologiques de Laurent Rebaud et Daniel Brélaz, on retrouve l'argument bourgeois classique de la défense des intérêts du petit patronat. Qu'on en juge : "On ne voit pas comment les PME (petites et moyennes entreprises, réd.) engageraient encore des femmes en âge d'enfanter pouvant revendiquer treize mois de congé parental." Ainsi pour ces nouveaux progressistes qui prétendent "incarner de

nouvelles valeurs dans la sphère politique", la qualité de la vie (du capital) du petit commerçant prime sur celle des futures mères et de leurs enfants ! Curieux comme ces "nouvelles valeurs" ressemblent à celles du PDC ou du PRD...

Il y a protection et protection !

L'initiative se confronte de plein fouet à la conception de la protection des femmes régnant dans les rangs de la droite. Il s'agit pour elle de protéger les mères, la famille et la fonction reproductrice des femmes. Mais à aucun moment un sou ne doit être versé pour cette protection. La naissance d'un enfant reste une tâche privée. La décision d'une grossesse reste un choix individuel et c'est aux travailleuses d'en assumer les risques (licenciement, malaises dus au travail, congé trop court...). Le portefeuille des bourgeois prend la place de la solidarité comme pour toutes les questions sociales. Mais il s'ouvre largement à chaque dépense militaire.

Pour les partisans de l'initiative, la protection de la maternité n'a rien d'une utopie insensée. Elle amènerait la Suisse au niveau de la majorité des législations européennes. Elle permettrait enfin de signer la convention 103 de l'OIT. Elle mettrait sur pied un système de solidarité comme pour la vieillesse, le chômage ou l'invalidité. Elle apporterait aux mères et aux pères salariés la possibilité de vivre la première année de vie de l'enfant en partageant les tâches éducatives et matérielles. Bref, un pas vers l'égalité, pas une révolution sociale !

Mais à l'heure Kopp, des budgets militaires démesurés et de la crise, les droits des femmes, mères et travailleuses, sont largement rognés. L'évolution des mœurs engagée dans les années soixante-dix subit un sérieux coup de frein. Tous les débats autour de l'initiative montrent l'enjeu : faire avancer la cause des femmes, celle des travailleuses ; développer la solidarité ou enfermer les femmes dans leurs foyers et privatiser au maximum les tâches sociales. Le 2 décembre, relevons au mieux ce défi.

M-Thé Sautebin

L'amiante en Suisse :

DANGER...!

AMIANTE

A la suite de la publication par le PSO de listes de bâtiments floqués à l'amiante, plusieurs gouvernements cantonaux et communaux ont décidé de recenser, d'analyser, et, le cas échéant, de défloquer des édifices. Jeudi 15 novembre, le Comité d'action contre les dangers de l'amiante tenait une conférence de presse à Berne, pour dresser un bilan de la situation actuelle. Si certaines autorités prennent au sérieux le problème, d'autres par contre se contentent de solutions partielles, quand ce n'est pas de la passivité pure et simple.

Périodiquement de nouveaux cas sont mis à jour et certains indices laissent à penser que le nombre des bâtiments floqués en Suisse est en réalité supérieur au chiffre souvent cité de mille. Il est en outre inquiétant d'apprendre que plusieurs défloquages à la sauvette ont été entrepris récemment sans les précautions nécessaires. On fait subir ainsi aux travailleurs qui participent à ces opérations un maximum de risques pour leur santé.

La pointe de l'iceberg

Les floquages, même s'ils constituent l'usage le plus dangereux de l'amiante, ne sont qu'une partie du problème. La protection des ouvriers dans les usines d'amiante-ciment semble maintenant assurée de façon satisfaisante. Mais il n'en va pas de même pour les autres travailleurs qui manipulent l'amiante-ciment. Ainsi sur les chantiers de construction ou ceux qui travaillent avec les 3000 produits divers contenant de l'amiante et dont personne ne connaît la liste. En 1983, la CNA (Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents) suivait 2850 travailleurs de l'amiante. On peut cependant estimer à plusieurs dizaines de milliers le nombre de travailleurs exposés à l'amiante en Suisse.

Le Conseil fédéral a jugé superflue une interdiction de l'amiante (réponse du 9 mai 1983 à la motion Carobbio du 16 décembre 1982). La promesse d'Eternit de remplacer l'amiante dans son fibro-ciment à partir de 1990 lui suffit. Mais cette promesse ne concerne pas les matériaux destinés à être enterrés, c'est-à-dire les tuyaux. En outre, accepter un terme aussi éloigné, c'est sous-estimer les possibilités de remplacement immédiat de l'amiante-ciment par d'autres produits. Plusieurs pays industrialisés — Etats-Unis, Angleterre, France, Allemagne fédérale, Suède — substituent de plus en plus ces autres produits à l'amiante-ciment. Aux Etats-Unis, l'Agence de protection de l'environnement (EPA) envisage d'inclure les tuyaux en amiante-ciment, que l'industrie suisse prétend irremplaçables, dans la première série de matériaux en amiante à interdire.

Le Comité d'action contre les dangers de l'amiante est composé des personnalités suivantes: R. Lochhead (PSO), R. Longet (conseiller national PS), H. Baumann (FOBB), D. Robbiani (conseiller national PS), W. Carobbio (conseiller national PSA), D. Mottini (PSO), A. Saurer (PSO), Léni Robert (Fédération des Partis écologiques).

CAPITALISME ET CRISE

REAGAN LE TUEUR

Margie Velma Barfield est la première femme exécutée aux Etats-Unis depuis 1962. La loi de Caroline du Nord lui offrait le choix entre la chambre à gaz et l'injection intraveineuse. Elle retint cette dernière et mourut selon son souhait dans son pyjama rose préféré à sa tenue de prisonnière...

Depuis qu'en décembre 1982 Charlie Brooks subit la première intraveineuse mortelle, il existe aux Etats-Unis une espèce de corps médical spécialisé dans ce genre "d'opération".

Reagan, c'est la misère qui broie 25 millions de pauvres en

1981 et 35 millions en 1984; c'est la guerre dont le budget croît de 40 o/o durant cette même période. Mais c'est aussi la peine de mort. Abolie de fait entre 1967 et 1977, elle est appliquée quatre fois sous Carter et 25 fois sous le premier mandat de Reagan, dont 18 fois pour la seule année 1984 et trois fois durant la semaine des élections. 1400 personnes attendent la peine capitale dans les geôles américaines. 252 condamnations à mort ont été prononcées en 1983.

Burke

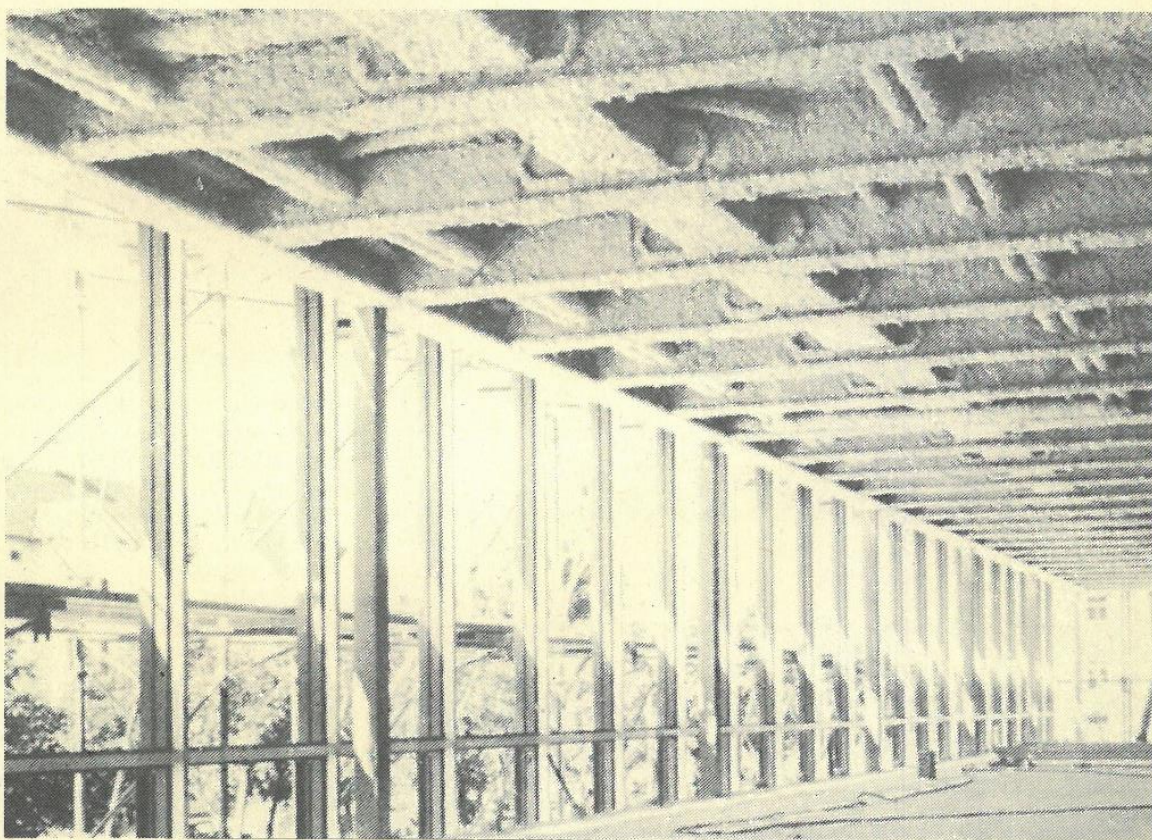
CNA et EMPA ne bougent pas le petit doigt

L'attitude des autorités fédérales compétentes est particulièrement inquiétante. La CNA et l'EMPA (le service technique de la Confédération qui examine la conformité aux normes des appareils et des matériaux) se sont fait une spécialité de minimiser les dangers de l'amiante et de mettre en doute la nécessité de mesures rigoureuses. Le spécialiste de l'amiante de la CNA, le Dr Rudolf Schütz déclarait récemment à un journaliste: "Le danger des floquages à l'amiante est tout à fait exagéré. Défloquer les bâtiments pour cela, c'est financièrement insensé." (Basler Zeitung, 12 septembre 1984)

A la suite d'une question d'un conseiller national, l'Office fédéral de la protection de l'environnement a chargé en décembre 1982 un groupe de travail interne d'examiner le problème. Bien que les entreprises ayant effectué des floquages lui aient remis la liste des bâtiments floqués, ce groupe de travail, après deux ans de "recherche", n'a toujours rendu aucun rapport. De surcroît, ce groupe a opté pour la version la plus limitée. En effet, après avoir hésité entre l'établissement d'une liste concernant les salles de gymnastique seulement, les salles de gymnastique et les écoles ou une liste recensant tous les bâtiments

floqués, le groupe de travail s'est finalement décidé pour la première variante.

Quant au projet de septembre 1984 de l'Ordonnance sur les substances dangereuses pour l'environnement, on y découvre une lacune significative. Alors qu'il consacre des annexes détaillées à plusieurs substances, on n'y trouve, au chapitre de l'amiante, qu'une page blanche avec la mention "en préparation". On peut imaginer en coulisses les pressions de l'industrie de l'amiante et les hésitations des fonctionnaires.



Plafond métallique de 7000 m² floqué à l'amiante.

Il faut des mesures d'ensemble

Cinquante ans après les premiers soupçons sur le caractère cancérigène de l'amiante, vingt ans après que la communauté scientifique en a apporté la preuve, plusieurs années après la publication de dossiers de presse sur les dangers de l'amiante, on en est encore en Suisse au stade des mesures partielles. Certes l'industrie a renoncé il y a dix ans aux floquages à l'amiante vu le danger important qu'ils représentent. Pourquoi alors n'avoir rien entrepris en ce qui concerne les bâtiments déjà floqués?

L'ampleur des dangers et la complexité du problème ne permettent plus les rapiéçages ou les mesures partielles. Seule l'interdiction de l'utilisation de l'amiante, assortie éventuellement d'exceptions transitoires, rend possible la mise en oeuvre d'une politique systématique de prise en charge de tous les aspects du problème. Plusieurs pays industrialisés ont pris des mesures dans ce sens dès la fin des années septante déjà. La gestion des déchets est suffisamment compliquée pour que l'on stoppe la production de nouveaux produits contenant de l'amiante.

L'amiante est un polluant parmi d'autres. Mais une vigilance accrue s'impose afin d'éviter que ne se reproduise une utilisation aussi massive et irresponsable d'un toxique connu pour ses dangers.

Robert Lochhead

Des mesures à prendre

Vu les dangers graves que peut faire courir l'amiante et son utilisation, voici quelques mesures qui nous semblent nécessaires:

1. Arrêt de la consommation d'amiante

Une décision d'interdiction de l'amiante s'impose. Mais sans attendre, on pourrait au moins viser une limitation de la consommation. Dans ce sens nous proposons:

- le contingentement de l'importation d'amiante en Suisse avec réduction échelonnée du tonnage;
- la classification de l'amiante comme toxique, équivalant aux toxiques des classes 1 ou 2. Cela permettrait de surveiller son importation et sa vente;
- l'obligation d'afficher une mise en garde sur tout produit contenant de l'amiante;
- la renonciation par l'Association des établissements cantonaux d'assurance contre l'incendie de recommander des matériaux de construction contenant de l'amiante (car ils continuent à les recommander).

2. Contrôle des produits et bâtiments existants contenant de

l'amiante sous forme de floquages ou de cartons

— obligation pour tous les propriétaires de bâtiments floqués à l'amiante de prendre des mesures afin de prévenir et protéger les usagers et le personnel, et d'informer les autorités en cas de transformations ou de démolition;

— recensement des bâtiments floqués. Analyse de la composition du flochage. Examen de son état par un spécialiste. Déflochage dans les cas les plus graves.

3. Définition d'une conception globale pour l'entreposage de l'amiante et des déchets contenant de l'amiante.

4. Prise en charge des personnes ayant été exposées à l'amiante professionnellement

- recherche et recensement de ces personnes;
- leur suivi médical régulier;
- enregistrement de leur exposition à l'amiante sur un document officiel en leur possession qui informe le médecin traitant, facilite son diagnostic et garantit en cas de maladie ou de décès le droit aux prestations d'assurance dues à l'exposition professionnelle.

Vaud et Genève votent sur l'école :

LE COUPERET DE LA SÉLECTION SCOLAIRE

L'école n'est pas faite pour les enfants de travailleurs. Ce constat, tous les parents de milieux salariés le vivent chaque jour : inquiétude sur la réussite scolaire de leur fils ou de leur fille, devoirs à la maison, volonté de "pousser" leur enfant en section gymnasiale, incapacité de les aider en français ou en mathématiques — branches sélectives — conflits avec le maître ou l'institution. Au bout du compte, très souvent, l'échec : si ce n'est à l'école, à l'entrée en apprentissage, où les portes se ferment l'une après l'autre par de nouveaux tests et examens d'entrée. Entre les textes de loi qui définissent les tâches de l'école ("éveil des aptitudes", "égalité des chances") et la vie quotidienne, le divorce est criant, source d'aigreurs et de déceptions. Voilà comment l'école bourgeoise "prépare à la vie"...

Ce mécontentement, ce sont les partis de droite qui l'attisent aujourd'hui. A Genève, les libéraux soumettent au vote une initiative, dite "l'école, notre avenir", qui veut codifier la sélection scolaire et la discipline servile — bref, restaurer l'école d'élite. Socialistes et radicaux, qui avaient marché la main dans la main pour promouvoir les réformes, s'entendent sur un contre-projet largement inspiré des revendications libérales, sous prétexte de limiter les dégâts. Dans le canton de Vaud, où l'Entente bourgeoise a passé vingt ans à discuter de réformes scolaires pour n'en réaliser aucune, le blocage est tel que la gauche tente, une nouvelle fois, de desserrer l'étau de la sélection précoce (l'examen d'entrée au collège à 10 ans) avec l'initiative "une meilleure école pour tous". A quoi répond le radical Cevey : "Le fameux examen ne sera pas supprimé; la vie est jonchée d'épreuves, il faut que l'enfant en fasse l'expérience."

Le 2 décembre, ces deux initiatives seront soumises au vote. Le PSO appelle à soutenir l'initiative vaudoise et à combattre tant l'initiative que le contre-projet à Genève. Derrière ces enjeux, une

question plus fondamentale se pose : d'où vient ce blocage de l'école et comment le combattre ?

La "démocratisation des études"

Au tournant des années soixante — il y a plus de vingt ans — l'école suscitait d'autres débats ! La haute conjoncture aidant, chacun y allait de sa promesse de "réformes", de "démocratisation des études". Politiciens bourgeois et hauts fonctionnaires ont engagé des sociologues, psychologues, pédagogues dont toutes les conclusions ont démontré la même chose, que chacun peut d'ailleurs vérifier dans sa propre expérience : il est absurde, pour ne pas dire cruel, d'imposer à un adolescent sa "filière" scolaire, et donc son "profil" professionnel, en plein âge de la puberté ! Sans compter que la sélection se fait sur deux ou trois branches dites "principales" (français, mathématiques et allemand), c'est-à-dire un répertoire limité de capacités. On mesure ici toute l'intelligence des "épreuves de la vie" chères à Monsieur Cevey...

Réformée ou non, genevoise ou vaudoise, l'école bourgeoise n'a

jamais supprimé ce couperet de la sélection. Même une partisane de la "démocratisation des études" aussi engagée que Marie-Laure François, devenue le No 2 du Département genevois de l'Instruction publique, l'a admis depuis longtemps : "L'institution nouvelle ne tend guère à supprimer les vertus sélectives du cycle moyen, mais plutôt à améliorer le processus par lequel se fait la sélection traditionnelle." Et dire que les socialistes en espéraient une démocratisation... de la société !

L'exemple genevois

L'objectif des réformes était avant tout d'accroître le nombre de cadres qualifiés dont la bourgeoisie avait besoin. Les vieilles structures scolaires, avec leurs forts taux d'échecs, étaient un obstacle : en 1961, 73 o/o des garçons et 58 o/o des filles de 14 ans avaient, à Genève, un an et plus de retard scolaire ! Ces taux sont tombés aujourd'hui à environ un tiers. Cette réforme a favorisé en premier lieu les enfants de la classe moyenne, dont l'accès au gymnase a été plus massif, et notamment les filles. Elles étaient 17 o/o à faire une maturité en 1962, elles sont 35 o/o en 1980. La différence avec "l'examen d'entrée au collège" vaudois, véritable barrage où les filles sont encore plus pénalisées, saute évidemment aux yeux. Mais ce changement, réel, ne doit pas faire illusion. L'école genevoise n'en est pas devenue pour autant une école pour les enfants de travailleurs. Les jeunes issus de familles ouvrières continuent, dans leur écrasante majorité, à suivre des apprentissages aboutissant à un Certificat fédéral de capacité (CFC) (voir tableau).

Formation secondaire générale ou professionnelle achevée	Jeunes issus de familles ouvrières			
	Hommes (en o/o)		Femmes (en o/o)	
	1978	1962	1978	1962
Maturité	8	6	18	4
Certificat fédéral de capacité	66	64	38	43
Autres diplômes	9	5	26	3
Sans formation	17	25	18	50
Total	100	100	100	100

Source : Réévaluation de la planification de l'éducation (W. Hutmacher, Genève, mai 1980).

Les enfants d'immigrés, qui ont fortement grossi les rangs d'origine ouvrière au cours des vingt dernières années, sont même plus fortement pénalisés. La sélection sur la base de l'allemand est déjà un fleuron du genre. Mais, dans l'enseignement primaire genevois par exemple, on manque d'enseignants de français pour les immigrés à

vingt ou vingt-cinq, six heures par jour, dans une classe — comme demain à l'usine ou au bureau.

Mais la crise économique rend ce tri toujours plus difficile. Ce n'est pas l'école qui ne s'adapte pas : la sélection y est impitoyable ! Mais c'est le marché du travail qui change, ouvrant et fermant les vannes de l'emploi au gré des choix



cause du blocage des effectifs et, sur huit ans de scolarité infantine, un enfant non francophone ne peut suivre des cours d'appui en français que pendant quatre ans. Un tiers de la population est étrangère ! On ne s'étonnera pas du bilan : alors que près de 30 o/o des jeunes Suisses entre 15 et 19 ans suivent une filière de maturité, ce taux se réduit presque à la moitié pour les jeunes Italiens et Espagnols.

A l'heure de l'austérité

Depuis 1974, toutes ces "réformes" ont été progressivement mises sous le boisseau. André Demoureaux, libéral vaudois, résume dans L'Hebdo du 12 avril 1984 la "nouvelle philosophie" : "Il faut à la fois donner les moyens à une minorité de super-cerveaux de trouver les solutions de l'avenir et revaloriser par ailleurs les métiers non intellectuels pour les rendre plus attractifs." Le choix n'est évidemment pas, dans cette société, entre professions intellectuelles ou non (l'une n'est pas "supérieure" à l'autre), mais entre professions qualifiées ou non !

Et c'est ici que partis bourgeois et patronat s'entendent comme larons en foire. Pour former un médecin, un avocat, un technicien, rien ne vaut de "bonnes études". L'ouvrier, la secrétaire, la vendeuse seront, eux, formés en emploi — et pour les manœuvres même "sur le tas". L'école bourgeoise doit opérer ce tri, c'est sa fonction première ou sa "vertu sélective" pour reprendre les termes de Madame François. Sa fonction seconde est évidemment d'apprendre les "épreuves de la vie" de M. Cevey : crainte du supérieur sanctionnée par des examens, obéissance, discipline à

patronaux. Les patrons l'ont bien compris : leurs campagnes haineuses contre l'école (surtout si un socialiste la "gouverne" comme à Genève) ont pour unique objectif de la rendre responsable des difficultés accrues sur le marché du travail. Pendant ce temps, l'entrée en apprentissage est barrée de tests, examens et autres "épreuves de la vie", pour limiter les entrées !

Combattre la sélection

Pris dans cet engrenage, les parents de milieux salariés rendent souvent l'école responsable des difficultés de leur enfant. Elle l'est, bien sûr, par son système de sélection. Mais celui-ci n'est que le reflet de la sélection brutale sur le marché de l'emploi.

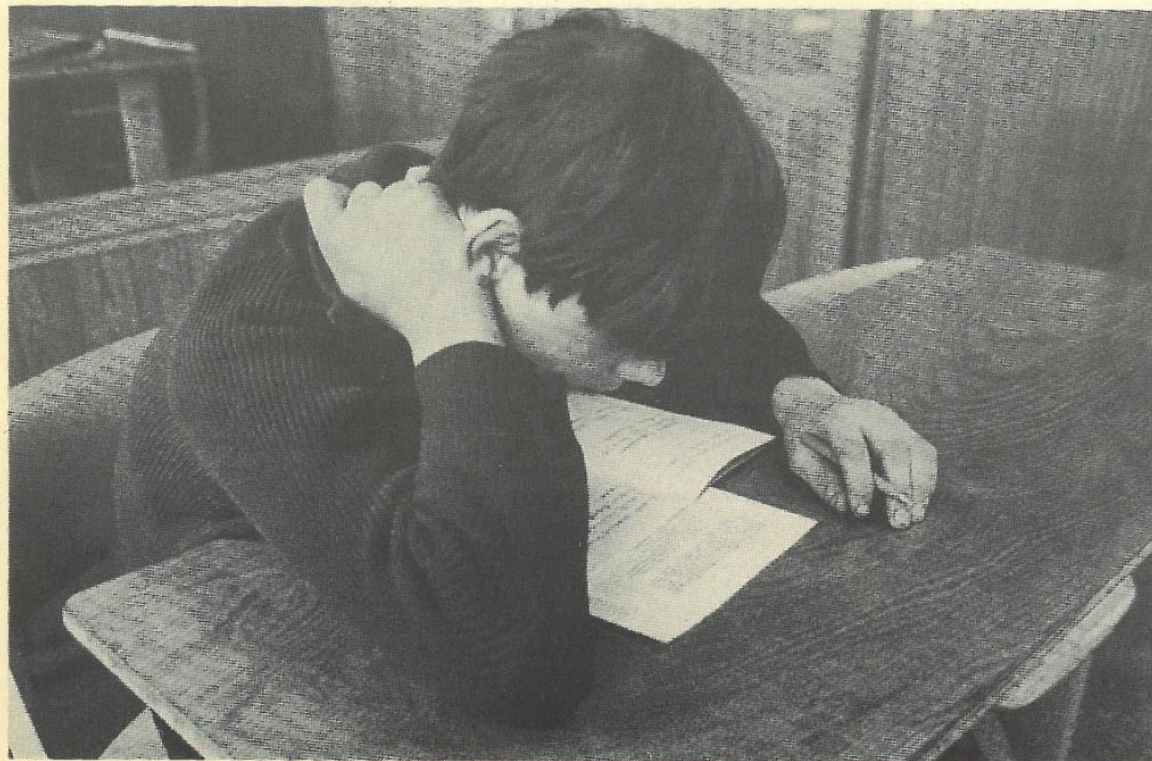
Pour les travailleurs, un seul acquis peut leur permettre d'entrer sur ce marché du travail dans des conditions moins dramatiques : leur qualification. Et ici, la bataille de l'école doit intéresser tout le mouvement ouvrier. Non pas pour faire des phrases sur "l'égalité des chances" qui n'existe pas, mais plus simplement et plus directement pour créer de meilleures conditions à l'acquisition d'une formation de base qualifiée. Deux objectifs peuvent le résumer aujourd'hui :

- * retarder au maximum la sélection scolaire, par une école unique jusqu'à l'âge de 15 ans ;

- * ouvrir, dès la fin de la scolarité obligatoire, des écoles professionnelles où toutes et tous puissent acquérir une qualification. C'est le sens de notre initiative pour des ateliers publics d'apprentissage.

M. Thévenaz

1. M.-L. François et Pr. Schwed, Histoire d'une idée pédagogique, p. 57.



La sélection scolaire s'aligne de plus en plus sur les "possibilités" du marché du travail.

(...)

Anticommuniste, Jean-Marie Le Pen le devient à seize ans, à la Libération, peu de temps après avoir rejoint le célèbre maquis de Saint-Michel. L'attitude de "certains justiciers d'occasion" le révolte. "Chez nous, en Bretagne, raconte-t-il, les communistes étaient pour la plupart les gens les moins estimables : ouvriers paresseux, chômeurs professionnels, ratés, aigris. Ces gens-là se sont érigés en vengeurs. Ils ont essayé de déguiser leurs adversaires politiques en traîtres et en mauvais Français et de leur imposer une violence injuste." C'est d'ailleurs en cette circonstance que Jean-Marie Le Pen fait son premier geste politique : il rédige deux affiches manuscrites qu'il adresse à la population locale pour s'indigner "de ce que la répression frappe plus sévèrement les victimes sans défense plutôt, dit-il, que des notables bien placés qui profitaient de l'euphorie générale pour parader sur les estrades barnachées comme des Tartarins".

Son premier combat contre les communistes, il le remporte au Quartier latin (à Paris, réd.) où il suit, de 1947 à 1953, les cours de la faculté de droit pour devenir avocat, faute d'avoir pu être officier de marine. Libertaire, chahuteur, il arrache, avec l'aide de quelques copains, la présidence de la Corpo de droit à des militants du PCF (Parti communiste français, réd.) et s'oppose aux "marxistes" au sein de l'UNEF (Union nationale des étudiants de France, réd.). Il revient "bouleversé" d'un voyage d'étudiants à Berlin-Est où "tout est antinomique des aspirations à la paix proclamées avec une indécence flagrante". Mais, si l'on en croit les archives policières, l'homme est aussi un bagarreur qui n'hésite pas à faire le coup de poing si nécessaire. En avril 1948, après une altercation avec le chasseur d'un cabaret à Pigalle, il est poursuivi pour "coups et blessures en état d'ivresse et sans qu'il paraisse avoir été provoqué". (...)

LE PEN PARA

Cependant, la guerre d'Indochine éclate. Sur le point de finir ses études supérieures, il opte pour l'engagement armé et se porte volontaire pour les bérets verts, les paras de la Légion étrangère, les chevaliers du ciel, l'un des mythes de sa jeunesse : le 1^{er} Bataillon étranger de parachutistes, alors au Tonkin. Le para Le Pen est né. Après plusieurs mois d'instruction, il arrive en Indochine, "trop tard pour sauter avec les copains au milieu de l'enfer". Le camp de Diên Biên Phu est tombé. Il travaille comme rédacteur politique au journal *La Caravelle*, organe du corps expéditionnaire français. "Je suis revenu d'Indochine avec la révélation concrète de l'ennemi communiste, de ses méthodes terribles, de sa manière impitoyable de liquider ses adversaires, de sa technique de guerre psychologique, de cette destruction de l'homme par l'intérieur."

Jean-Marie Le Pen a vingt-six ans. C'est un jeune homme en colère qui cultive une image de baroudeur. De retour à Paris, il retrouve ses copains de la fac de droit, servi par le prestige du béret vert. "Je passe un peu pour un grand ancien parmi eux. Ils me demandent de prendre leur tête. Et me voilà très vite dans la peau d'un jeune leader." Jean-Marie Le Pen constitue sa première équipe de militants. Le bar du Panthéon devient leur quartier général. On y retrouve un étudiant en médecine, lui aussi ancien para d'Indochine, Jean-Maurice Demarquet. "Tous ensemble", dit Jean-Marie Le Pen, "nous décidons de crier notre colère à la face du pays. Nous sommes révoltés contre la classe politique et la IV^e République qui s'est vautrée dans la défaite d'Indochine et qui se montre incapable de maîtriser l'évolution du drame qui gagne toute l'Afrique du Nord."

LE DÉPUTÉ POUJADISTE

C'est alors que Jean-Marie Le Pen et Jean-Maurice Demarquet rallient Pierre Poujade, en quête de cadres pour organiser les troupes de son Union de défense des commerçants et artisans. Ils deviennent orateurs nationaux du mouvement poujadiste, dès le soir de leur première rencontre avec le petit papetier de Saint-Céré. (...) Le 2 janvier 1956, c'est, aux élections législatives, le raz de marée poujadiste. Jean-Marie Le Pen et Jean-Maurice Demarquet font partie des 52 élus. J.-M. Le Pen est, à vingt-sept ans, le plus jeune député de France. Mais six mois plus tard, en désaccord et en rivalité avec Pierre Poujade, qui, lui, ne s'était pas fait élire, il se rapproche du groupe des Indépendants-paysans¹. Ses interventions, très remarquées, en font vite un des meilleurs tribuns du Palais-Bourbon. Pour le style, car, sur le fond, il lui arrive, par exemple, de lancer depuis la tribune, à l'adresse de Pierre Mendès-France : "Vous n'ignorez pas que vous cristallisez sur votre personnage un certain nombre de répulsions patriotiques et presque physiques." (Pierre Mendès-France était juif, réd.)

LA PÉRIODE ALGÉRIENNE

Toutefois le désir du baroud reste tout aussi ardent. Jean-Marie Le Pen ne peut pas résister à l'appel de l'Algérie. Quant le gouvernement décide d'établir à vingt-sept mois la durée du service national en Algérie, le jeune député de Paris et son compère Demarquet se mettent en congé du Parlement pendant six mois, en gage de solidarité avec les soldats français. Demarquet rejoint son ancien régiment, le VI^e Parachutiste colonial, dans les Aurès, et il est blessé deux fois ; Jean-Marie Le Pen rejoint le sien, en instance de



Dessin de Plantu

Extrême droite en France :

QUI EST LE PEN?

Le 26 novembre prochain, le Club lausannois de la presse recevra Jean-Marie Le Pen (président du Front national en France, organisation d'extrême droite qui s'en prend principalement aux immigrés). Depuis deux ans déjà, TV et journaux français donnent régulièrement la parole à ce personnage. S'il est vrai que "le phénomène Le Pen" n'est pas simplement dû aux médias, il n'en reste pas moins qu'ils ont contribué à banaliser les thèses du Front national et à leur conférer une certaine dose d'honorabilité. Or, derrière le discours de l'extrême droite, il y a les faits. Afin de démasquer le véritable Le Pen, ce dossier présente quelques extraits du livre *L'effet Le Pen* d'Edwy Plenel et Alain Rollat (Editions La Découverte / Le Monde) qui retracent les "grands" moments de l'évolution politique du leader de l'extrême droite. Les intertitres sont de la rédaction.

départ en vue de l'opération secrète de Suez. Il participe à cette opération et à celles de son régiment en Algérie de septembre 1956 à mai 1957. C'est à la fin de son séjour à Alger, en mars 1957, qu'il est accusé d'avoir torturé un jeune Algérien, à l'intérieur de la Villa Susini. "L'objectif de cette campagne abjecte était de discréditer les parachutistes et d'établir que, pour vaincre le terrorisme, ils utilisaient des méthodes contraires aux droits de l'homme", explique M. Le Pen, qui n'a fait l'objet d'aucune poursuite au cours de cette sombre affaire.

En fait, elle n'ira pas au-delà d'un rapport de police établi, le 1^{er} avril 1957, par le commissaire Gilles, commissaire central par intérim de la circonscription de police d'Alger. "Objet : sévices infligés à un détenu." S'adressant au préfet d'Alger, inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire, le commissaire Gilles écrit "qu'à l'issue de son arrestation et de sa détention, du 8 au 31 mars, par les parachutistes du 1^{er} REP, le nommé Yabiaooui Abdenou, né le 2 juillet 1938" s'est présenté devant lui pour déclarer "avoir été l'objet de sévices de la part du lieutenant Le Pen, ou sur son ordre".

"En particulier, lors de son arrestation, ajoute le rapport du commissaire Gilles, deux fils électriques furent reliés aux lobes de ses oreilles et le lieutenant Le Pen lui-même faisait fonctionner une magnéto à manivelle, à l'aide de laquelle il lui envoyait des décharges électriques dans le corps. En présence de ce même officier, le jeune Yabiaooui fut frappé avec un nerf de boeuf, et il fut attaché nu sur un banc, pieds et poings liés, et il dut ingurgiter de force une certaine quan-

tité d'eau. Enfin, il resta cinq jours enfermé dans un "tombeau", trou creusé dans le sol, sans aucun aménagement, et fermé par des barbelés." Le rapport précise, en conclusion, que la famille du jeune Yabiaooui "est très honorablement connue et manifeste des sentiments nettement pro-français" et que la victime est, de plus, le demi-frère d'un gardien de la paix du corps urbain d'Alger "tué par les terroristes" le 15 décembre 1956. Une dernière phrase laconique termine le texte du commissaire de police : "Le lieutenant Le Pen est député à l'Assemblée nationale."

DEUXIÈME AFFAIRE DE TORTURE

Une autre affaire algéroise concernant M. Le Pen faillit se terminer dans une salle d'audience, mais le plaignant retira sa plainte. Un rapport de l'officier de police René Tordoir, également daté du 1^{er} avril 1957, avait relevé les déclarations d'Ahmed Bouali, veilleur de nuit à l'Hôtel Albert, à Alger, qui affirmait avoir été frappé, emmené en voiture et menacé d'un pistolet par le "lieutenant de parachutistes Le Pen et plusieurs de ses amis (...) parce qu'il avait refusé de servir des consommations à deux heures du matin, dans la nuit du 30 au 31 mars 1957". Un gardien de la paix confirmait les dires de la victime, précisant que "l'officier était en état d'ivresse et qu'il l'avait injurié". Selon ce même rapport, le lieutenant Le Pen avait regagné le territoire métropolitain le lendemain même de cette nuit mouvementée.

Ces divers rapports de police furent publiés en juin-juillet 1962 sous le titre : "Le Pen : député tortionnaire", par le dernier numéro de *Vérité-Liberté*, "carnet d'information sur la guerre d'Algérie" dirigés notamment par l'historien Pierre Vidal-Naquet. M. Le Pen n'intenta pas de poursuites. Interrogé à l'émission télévisée *L'heure de vérité* du 13 février 1984 sur ces faits, M. Le Pen répond que son unité militaire avait une "mission", "donnée par le gouvernement socialiste de M. Guy Mollet", face à "une offensive terroriste de grande envergure lancée par les fellaghas". Et le président du Front national ajoute : "Je n'en dirai pas plus sur des faits qui remontent à vingt-sept ans, mais les hommes qui ont fait la guerre baissent la guerre, en fait, et je crois que personne ne peut (...) venir réclamer des comptes sur la violence de la guerre, sur les nécessaires obligations imposées par la hiérarchie militaire et politique du temps". "Nécessaires obligations" qu'il oppose, dans son ouvrage, *Les Français d'abord*, à "une campagne de diffamation et de dénigrement menée sous la bannière 'torture', 'à l'insurrection du Parti communiste'", précise-t-il². (...)

EDITEUR DE CHANTS NAZIS

Aux élections législatives de novembre 1962, son intransigeance à l'encontre du général de Gaulle et son militantisme en faveur des partisans de l'Algérie française lui font perdre son siège au Parlement. (...)

Sa traversée du désert commence. Pour subsister, l'ancien député crée, avec l'aide financière de l'ancien doyen de la faculté d'Alger, Philippe Marçais, qui partage avec lui son indemnité parlementaire, et avec l'appui de Pierre Durand, un ancien de la "corpo" de droit, une société d'édition de disques historiques, la SERP, spécialisée dans les chants martiaux. L'édition d'un disque consacré aux chants nazis du III^e Reich lui vaut un procès, en raison du commentaire figurant sur la pochette : "La montée vers le pouvoir d'Adolf Hitler et du parti national-socialiste fut caractérisée par un puissant mouvement de masse, somme toute populaire et démocratique, puisqu'il triompha à la suite de consultations électorales régulières, circonstance généralement oubliée." Répondant à l'époque aux questions d'un journaliste du *Monde* enquêtant sur les ambiguïtés d'une certaine mode guerrière, n'évitait pas la vente d'uniformes SS et de croix gammées aux marchés aux Puces, M. Le Pen répond : "Les jeunes ont besoin d'ordre et de pureté. (...) Le besoin resurgit d'un ordre moral avec d'autant plus d'acuité que le relâchement des mœurs est grand. Aujourd'hui, les jeunes veulent des certitudes, non des problèmes. Dans cette optique, le SS, avec son uniforme, c'est un peu le prêtre avec sa soutane. Disparu dans une apocalypse de feu, de bombes et de sang, le soldat de Hitler est devenu un martyr pour ces jeunes à la recherche d'une pureté, même si c'est celle du mal." Un mal qui ne serait toutefois plus menaçant : "Si le danger d'une dictature persiste, le nazisme est un mouvement mort; il était trop typiquement germanique", conclut M. Le Pen³. (...)

LE PEN DEVIENT MILLIONNAIRE

1972 est une année charnière. En créant le Front national, l'ancien parachutiste décide enfin de rouler pour son propre compte. De Gaulle est mort, retour à la priorité fondamentale : l'anticommunisme. Il s'y consacre d'autant plus activement qu'un gros héritage le met à l'abri du besoin : au cours de l'été 1976, en effet, Jean-Marie Le Pen hérite des biens d'une des plus grandes dynasties industrielles françaises, la famille Lambert, des ciments du même nom. Décédé, Hubert Saint-Julien Lambert a fait de lui son héritier, pour l'aider après la constitution du Front national. Sa mère, Mme Lambert, très liée à Pierrette, la femme de Jean-Marie Le Pen, a fait de même.

Ce legs faillit donner lieu à un procès retentissant, les parents du défunt accusant l'ancien député d'avoir capté cet héritage. Des rumeurs circulent sur l'état de santé d'Hubert Lambert, décédé à l'âge de quarante-deux ans, écrivain nationaliste fasciné par les questions militaires, membre successivement de plusieurs organisations d'extrême droite avant de rejoindre le Front national en 1973. "Un être sans volonté", "essentiellement faible, influencable, malade mentalement", dira son cousin Philippe Lambert, qui, dans un premier temps, réclame l'annulation du testament, s'estimant "victime d'une escroquerie sans nom". Mais finalement, quelques semaines avant l'ouverture du procès annoncé, en septembre 1977, un accord intervient entre les deux parties : la famille Lambert s'engage à respecter les dernières volontés d'Hubert Saint-Julien, M. Le Pen héritant ainsi d'une fortune estimée alors à trente millions de francs (environ 7,8 millions de francs suisses, *red.*). (...)

VIVE FRANCO ET PINOCHET

"Je n'ai pas changé, ni de look, ni de discours, ni de langage, ni de comportement", écrit Jean-Marie Le Pen au début de son récent ouvrage, *Les Français d'abord*. On aurait mauvaise grâce à ne pas le croire. Fasciste ? Pétainiste ? Extrémiste ? Qu'importe l'étiquette ! (...)

Prompt à dénoncer le communisme et les totalitarismes "de gauche", M. Le Pen applaudit sans difficulté aux dictatures et totalitarismes "de droite". En septembre 1973, après le coup d'Etat du général Pinochet, on lui demande si l'armée devrait intervenir en cas de victoire de l'Union de la gauche : "Non, si la gauche respecte la Constitution et

les libertés; oui, si, comme au Chili, elle apporte au pays la misère, la famine, la menace du terrorisme. Alors les forces armées auraient non seulement le droit, mais le devoir de rétablir un ordre salvateur." Et le Front national transmet à cette occasion son "appui" au nouveau pouvoir militaire chilien. De même, en novembre 1975, M. Le Pen déclare : "Le général Franco était l'un des chefs d'Etat les plus remarquables du monde. Après avoir arraché son pays à l'anarchie et au communisme, il a su le tenir à l'écart du deuxième conflit mondial, et, grâce à lui, l'Espagne s'est arrachée au joug écrasant de la misère."

Dans le même ordre d'idée, le président du Front national condamne la participation aux jeux Olympiques de Moscou en 1980 — "des Spartakiades", y aller serait "deshonorer notre pays au regard de centaines de millions de martyrs et de captifs du communisme" —, mais dénonce,

Interfoto



Quand Vigilance à Genève reprend les thèmes chers du Front national.

en 1979, le ministre des Sports coupable, en s'opposant à la tournée française des rugbymen sud-africains, de "mélanger le sport et la politique pour faire plaisir à l'Union soviétique". Deux poids, deux mesures. Déjà, en 1978, lors de la coupe du monde de football en Argentine, alors sous dictature militaire, M. Le Pen n'avait-il pas réclamé une "protection des footballeurs de notre pays face aux terroristes de l'ultra-gauche"? Fasciste ? Qu'importe. L'on s'en tiendra à ce passage de son livre à propos du nazisme : "Le national-socialisme, qui n'a été jusqu'ici que jugé par ses vainqueurs, le sera dans l'Histoire." (...)

Immuable, M. Le Pen n'a donc pas changé. Mais de nombreux Français se reconnaissent désormais dans son discours. Il faudra bien admettre que l'activiste et bagarreur d'hier, aujourd'hui gagné par l'honorabilité sociale, la respectabilité politique et l'aisance financière, n'est pas l'unique artisan de sa renaissance. A qui la faute ?

1. Le Centre national des indépendants et paysans (CNIP) s'est déclaré, après les élections européennes de juin 1984, favorable à une alliance avec le Front national.

2. Après la publication par le *Canard Enchaîné*, en juillet 1984, des rapports policiers algérois, M. Le Pen, qui n'avait jusqu'ici jamais réagi, a décidé de porter plainte contre l'hebdomadaire.

3. *Le Monde* daté 23 et 24 novembre 1969, "Des attentats contre des cafés nord-africains aux souvenirs du nazisme", article de Jean-Maurice Mercier.

Le cercle «sonde» Le Pen

Le Cercle lausannois de la presse a invité "à l'un de ses déjeuners-débats traditionnels" Jean-Marie Le Pen. Un besogneux pisse-copie de ce qui reste de la *Gazette de Lausanne* n'a pas manqué l'occasion pour franchir le "mur du con", selon l'expression fort convenable du *Canard Enchaîné*.

Ainsi, le PSO, en soulignant que la venue de Le Pen est faite pour "encourager les partisans en Suisse d'une même politique xénophobe" ferait "preuve d'un esprit intolérant et totalitaire" (*Gazette de Lausanne*, 17 octobre 1984).

A l'opposé, le Cercle de la presse enrichirait l'héritage démocratique en invitant Le Pen ! Ce cercle a-t-il besoin de "sonder, questionner et écouter" longuement Le Pen pour connaître les tréfonds de sa pensée ?

Les magistrats du Tribunal d'Amiens, eux, n'ont pas eu besoin d'un déjeuner-débat pour décrypter l'idéologie de Le Pen... Ainsi, affirment-ils : "Quant à l'accusation d'antisémitisme et de nazisme, le tribunal faisant état de slogans tels que 'Badinter, juif, Veil au four' scandés par le public lors des meetings de M. Le Pen, note que le 'Front national laisse passivement de telles manifestations publiques liées à l'antisémitisme et à l'idéologie nazie se produire et se multiplier au cours de ses réunions politiques, sans rien entreprendre pour les empêcher ou les stigmatiser.'" (*Le Monde*, 2 novembre 1984) De plus, le Tribunal note que "les formules choc du Front national suscitent spontanément les mêmes réflexions et les mêmes associations du type 'deux millions de chômeurs, c'est deux millions d'immigrés en trop.'" (*Libération*, 2 novembre 1984)

Dans cette campagne haineuse contre les travailleurs (euses) immigré(e)s, Le Pen ne manque pas de prôner l'utilisation des méthodes de terreur. L'analogie avec certaines proclamations antisémites des années trente saute aux yeux. Ainsi, dans un entretien accordé à un journal turc, *Günes*, Le Pen, après une diatribe contre les travailleurs immigrés, affirme : "Je ne permettrai pas qu'on détraque la France d'aucune manière et pour empêcher cela, nous serons prêts à prendre les armes." (*Le Monde* et *Libération* du 14 novembre 1984) Depuis lors, les armes ont parlé. Des travailleurs turcs ont été assassinés. Certes, d'aucuns diront que le lien entre ces déclarations, les réflexes que ces campagnes suscitent et l'assassinat d'un travailleur turc est ténu, mieux inexistant. Nous en doutons. Dans l'histoire ces campagnes racistes ont toujours trouvé ce genre de "concrétisation".

Les faits sont donc établis ! Racisme, antisémitisme, oppositions aux droits démocratiques — entre autres ceux conquis par le mouvement ouvrier — voilà les piliers du discours et de la pratique de Le Pen.

Le dire, le dénoncer participe de la défense des droits démocratiques. L'intolérance et la double morale mensongère sont du côté de ceux qui jouent les oies blanches, les ignorants ! Comme ils le faisaient dans les années trente et quarante face à la vague antisémite en Allemagne; comme ils le faisaient durant des décennies face au refus "démocratique" d'attribuer le droit de vote aux femmes; comme ils le font face au déni des droits démocratiques et civiques élémentaires des travailleurs et travailleuses immigré(e)s !

Quant à la "confiance dans nos institutions", que notre scribouillard réclame, c'est un peu court ! Il ne faudrait pas oublier que ce sont ces institutions qui marginalisent civilement les immigrés, qui interdisent le droit de grève dans des services publics, qui légifèrent de fait contre la distribution de tracts syndicaux dans l'entreprise (voir la *NZZ*, du 6 novembre 1984 sur l'affaire Jean Frey à Zurich), qui défendent avec constance le secret bancaire, arme de la fraude fiscale... donc d'une atteinte aux revenus de l'Etat !

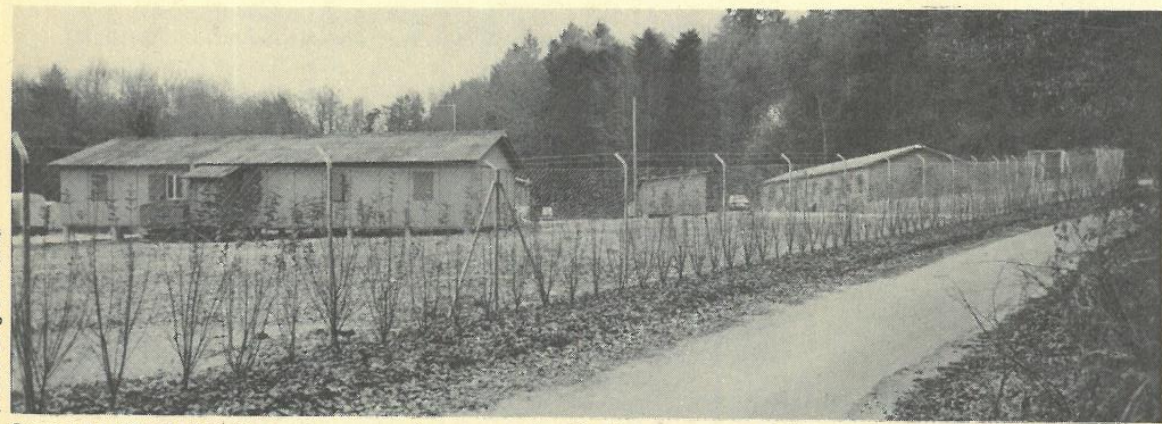
Confiance dans ces institutions ? Non ! Par contre, oui à la volonté de l'ensemble du mouvement ouvrier, uni, de défendre les droits démocratiques. Dans ce sens, le PSO n'est pas partisan que l'Etat interdise à Le Pen de parler. En effet, nous savons bien que cet Etat s'empresse d'utiliser un tel précédent pour interdire, demain, un orateur du mouvement ouvrier. Il a déjà fait à maintes reprises, s'appuyant sur un article anticonstitutionnel de 1948. En outre, nous ne sommes pas prêts à déposer aveuglément dans les mains de cet Etat la défense des droits démocratiques des travailleurs.

Le PSO, en front commun avec toute la gauche, s'efforcera par contre de faire connaître la vérité sur Le Pen, cajoleur de Pinochet. Il fera tout pour donner la parole à ceux qui, en France, sont engagés dans une activité exemplaire contre la xénophobie et le racisme. Il unira ses forces à celles de tous les opposants résolus à la xénophobie pour battre en brèche les idées de ceux qui, utilisant la crise capitaliste, s'efforcent de faire resurgir les slogans et les pratiques du fascisme.

A. Udry

Croix-Rouge à Fribourg :

À l'ombre des Fougères



Parquer les réfugiés dans des camps... comme le propose aujourd'hui le gouvernement fribourgeois.

Jeudi 1er novembre, une commission d'enquête intercantonale a rendu public son rapport sur les événements survenus en juin dernier au foyer pour requérants d'asile des Fougères à Fribourg¹. On se souvient qu'alors les journaux en avaient fait leurs gros titres. A en croire les responsables de la Croix-Rouge, la protestation des requérants aurait représenté un véritable danger pour ses employés. Or il n'en est rien. Cependant, après une procédure d'une étonnante rapidité, un seul des 64 candidats à l'asile impliqués a vu sa demande acceptée.

Pourquoi ce mardi 19 juin 30 agents, 14 gendarmes et 16 inspecteurs ont-ils été mobilisés pour arrêter 64 Zaïrois? Parce que ces derniers, regroupés au foyer des Fougères, boycottent depuis le

jeudi 14 juin le repas de midi. Ils protestent contre la réduction de 275 francs à 50 francs de leur argent de poche bimensuel et surtout contre la suppression — sans la moindre explication — du supplé-

ment quotidien de 5 francs qui leur permet de prendre leurs repas en dehors du foyer, ou de les cuisiner eux-mêmes, selon leurs habitudes alimentaires. Les requérants demandent pourtant, le jour même, une réunion d'explication avec la direction de la Croix-Rouge. M. Toffel, directeur-adjoint de la Croix-Rouge fribourgeoise, leur répond: "De toute façon, ça va se retourner contre vous, (...) Pourquoi êtes-vous en Suisse? Retournez donc chez vous." La Croix-Rouge et les conseillers d'Etat concernés vont continuer sur ce ton tout au long de l'affaire.

La vertu outragée

Aujourd'hui, Croix-Rouge et conseillers d'Etat jouent la vertu outragée. Denis Clerc, socialiste et chef de la Santé publique, explique de la manière suivante son refus de répondre à la commission intercantonale d'enquête: "(...), le rapport prouve que j'ai eu raison de ne pas entrer en matière avec des fanatiques" (La Liberté, 2 novembre 1984). Fanatiques ceux qui défendent le droit d'asile? Fanatiques ceux qui montrent que la direction de la Croix-Rouge a publiquement diffamé des requérants, les accusant de voie de fait et de séquestration? Le démocrate-chrétien Rémi Brodard (directeur du Département cantonal de Justice et Police), qui n'a même pas daigné répondre à la commission d'enquête, le juge ainsi: "Nous savons ce que nous avons à faire, nous travaillons avec l'Office fédéral et nous n'avons pas de leçons unilatérales à recevoir de ces gens." (La Liberté, 2 novembre 1984) Il est vrai qu'au chapitre des leçons, ce serait plutôt du côté de l'Action nationale ou de Friedrich que les autorités cantonales trouvent leur inspiration...

Politique dissuasive

L'exemple des Fougères et les exagérations auxquelles il a donné lieu illustrent parfaitement l'actuelle politique d'asile en Suisse. Face à la croissance des demandes, le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux ne savent répondre que par la dégradation du droit d'asile. Dissuader, tel est leur mot d'ordre.

En février 1983, une circulaire confidentielle de l'Office fédéral de la police, adressée aux cantons, décrit en ces termes les lieux d'accueil pour requérants: "Les centres d'accueil devraient être dirigés avec vigueur, aux fins de provoquer un effet dissuasif." D'anciennes casernes ou des baraquements militaires sont envisagés à cet effet. D'autres mesures dissuasives ou même répressives complètent cet arsenal. Ainsi la Croix-Rouge fribourgeoise a constitué de bien curieux dossiers sur les candidats à l'asile. Les veilleurs de nuit des foyers ont été chargés de noter toutes leurs remarques sur la conduite des requérants. Dans un colloque avec le personnel de la Croix-Rouge, M. Toffel demandait que ces dossiers soient envoyés à l'Office fédéral de la police, afin "d'accélérer" la procédure d'asile. Belle neutralité de la Croix-Rouge!

Cette politique dissuasive est sans doute efficace. Depuis quelques mois, le nombre de demandes d'asile chute. Celles devenues sans objet, par suite du retrait de la demande ou du départ du candidat, sont passées de 505 en 1982 à 1126 en 1983. Il ne manquait plus que "l'aide humanitaire" de la Croix-Rouge à cette politique inhumaine.

P. Girardet

1. Asile ou dissuasion? L'exemple de Fribourg. Rapport d'une commission d'enquête intercantonale mandatée par le Comité européen pour la défense des réfugiés et immigrés, Comité suisse pour la défense du droit d'asile, Ligue suisse des droits de l'homme. Toutes les données et informations, sauf indications contraires, sont tirées de cette brochure.

Conférence pour la paix, l'autodétermination et la non-intervention en Amérique centrale :

UNE IMPORTANTE INITIATIVE

Les élections américaines et nicaraguayennes sont à peine terminées que déjà Ronald Reagan montre ses muscles. Deux frégates américaines sont entrées dans les eaux territoriales du Nicaragua, tandis qu'un avion-cargo de l'armée de l'air des Etats-Unis, violant l'espace aérien national, a fait l'objet de tirs de la défense contre-aérienne de l'armée sandiniste. Le succès des élections nicaraguayennes, leur contenu indiscutablement démocratique ont mis les Etats-Unis sur la défensive. Il leur faut chercher n'importe quel prétexte pour tenter de discréditer le gouvernement du Nicaragua. Il ne faudra donc pas s'étonner des provocations montées par les Etats-Unis pour justifier une intervention.

Déjà lors de la guerre du Vietnam, le président Lyndon B. Johnson avait organisé le fameux incident du golfe du Tonkin avant l'envoi de troupes américaines. Face à la croissance de l'agressivité américaine, il est indispensable que les intellectuels, les artistes, les personnalités politiques et syndicales, chrétiennes et tiers-mondistes s'engagent en faveur de la paix, de l'autodétermination et de la non-intervention en Amérique centrale. C'est sur cette base qu'une septantaine de personnalités helvétiques ont décidé de convoquer une Conférence qui se tiendra le 1er décembre 1984 à Berne.

Appel pour la conférence

Voici de larges extraits de l'appel pour la conférence signé par ces personnalités:

« Les élections présidentielles américaines se déroulent le 6 novembre. Deux jours auparavant, le 4 novembre, le peuple nicaraguayen élit un président, un vice-président et un parlement. Si le président Reagan est réélu, il faut s'attendre à une augmentation de l'aide mili-

taire et un élargissement de l'engagement du gouvernement des Etats-Unis en Amérique centrale.

C'est pourquoi nous considérons que les mois qui viennent seront très importants pour l'avenir des pays d'Amérique centrale. En foi de quoi, nous avons décidé d'organiser le 1er décembre 1984 une Conférence suisse pour la paix, l'autodétermination et la non-intervention en Amérique centrale. A l'occasion de cette conférence, nous voulons:

— Examiner les développements les plus récents en Amérique centrale, en particulier au Nicaragua, au Salvador, au Guatemala et au Honduras;

— Contribuer au développement d'un large mouvement dans l'opinion publique suisse qui se prononce pour la non-intervention en Amérique centrale;

— Exiger le respect des droits de l'homme et du droit à l'autodétermination en Amérique centrale;

— Exprimer notre volonté d'établir des contacts avec toutes les personnes et groupes, notamment dans les milieux de l'Eglise, qui aux Etats-Unis se prononcent pour



l'autodétermination et contre la politique de leur gouvernement en Amérique centrale;

— Examiner la politique suivie par les autorités helvétiques à l'égard de l'Amérique centrale;

— Examiner le rôle et l'attitude d'autres groupes d'intérêt helvétiques, notamment économiques, à l'égard de l'Amérique centrale;

— Formuler des propositions pour une prise de position helvétique conforme au respect des droits de l'homme, de l'autodétermination des peuples et au règle-

ment pacifique des conflits en Amérique centrale.

Afin de réaliser ces buts, il sera proposé à la Conférence de prendre les décisions suivantes:

— L'adoption d'une résolution;

— La nomination d'une délégation;

— L'octroi d'un mandat à la délégation pour un voyage d'enquête en Amérique centrale. A son retour, la délégation sollicitera une rencontre avec le Conseil fédéral, d'autres instances et l'ambassadeur des Etats-Unis en Suisse et rendra

public un rapport indiquant les résultats et conclusions de son voyage. »

Huit ateliers se tiendront durant la conférence sur différents thèmes liés à l'Amérique centrale, dont: la problématique des minorités avec l'exemple des Miskitos, la question des droits de l'homme, la politique étrangère helvétique, l'attitude des groupes d'intérêt face à l'Amérique centrale, etc.

A. Meylan

Nicaragua :

Les élections nicaraguayennes du 4 novembre — élections présidentielles et constituintes — confirment la légitimité conquise par le Front sandiniste de libération nationale (FSLN) au cours d'un processus révolutionnaire de plusieurs années.

Quelque 82 o/o des citoyens inscrits ont voté à l'occasion de ces premières élections démocratiques dans l'histoire du Nicaragua. Ce seul chiffre suffit à démasquer la campagne impérialiste favorable au boycottage et visant à déprécier au maximum ces élections. Le FSLN a recueilli 68 o/o des voix. Le Parti conservateur démocratique (PCD) 12,5 o/o et le Parti libéral indépendant (PLI) 10,5 o/o. Ce dernier, suite à des pressions de l'Internationale libérale et de l'ambassade des Etats-Unis, deux semaines avant le vote, a décidé à la majorité de son assemblée son retrait. Quant au PCD, il s'est divisé et, finalement, a maintenu sa participation. Les listes du PLI, sur décision du Conseil électoral, ont été laissées dans les bureaux de vote.

La carte du boycottage perdue, l'impérialisme avait déjà tissé le piège suivant dans les médias. Si les sandinistes obtiennent 80 o/o des suffrages, c'est la preuve du "caractère totalitaire" du régime; si une opposition de 30 o/o s'ex-

L'agression contre les élections

prime, alors le besoin de sauvegarder la "démocratie" est impératif, ce qui signifie réorganiser de nouvelles élections et élargir le "dialogue national" à la contre-révolution. Ainsi, après avoir échoué dans ces manœuvres de report des élections en s'appuyant sur son parti, la Coordination démocratique nicaraguayenne d'Arturo Cruz, Washington préparait déjà l'après 4 novembre! Car, faut-il le rappeler, les seules élections qui satisferaient Reagan sont celles qui marqueraient une défaite profonde du FSLN!

Le processus électoral a confirmé, tout d'abord, les progrès importants du niveau de conscience des masses. Malgré toutes les difficultés créées par la guerre — ayant causé plus de 7000 "pertes" (blessés et tués) parmi les troupes gouvernementales —, la pénurie de biens provoquée par le blocus financier et économique impérialiste, les masses se sont prononcées pour la poursuite de la révolution. Les critiques qu'elles peuvent faire n'équivalent en aucune mesure à une prise de position contre le FSLN. Les élections ont reflété la profondeur de leur participation directe — au travers de leurs organisations — à la construction d'un nouveau Nicaragua. En outre, ces élections ont suscité à la fois une nouvelle division au sein des forces bourgeoises — PCD comme PLI — et un alignement croissant de certaines de leurs fractions sur la stratégie contre-révolutionnaire de l'impérialisme.

Actuellement, la politique impérialiste va se concentrer sur deux terrains. En premier lieu, les Etats-Unis vont chercher à rafistoler une opposition politique interne plus crédible, capable de capter un mécontentement social suscité par l'étranglement de l'économie nicaraguayenne, alors que l'aide économique soviétique est loin de répondre aux besoins. Ils peuvent tactiquement jouer la carte du "dialogue national". Deuxièmement, ils vont continuer leurs pressions militaires, par contras interposés, depuis le Costa Rica et le Honduras, et y compris instaurer un blocus naval. La preuve existe aujourd'hui que le Conseil national de sécurité des Etats-Unis s'oppose à tout règlement pacifique en Amérique centrale. Les documents publiés par le Washington Post sont irréfutables (International Herald Tribune, 7 novembre 1984). Par cette double tactique, l'administration Reagan espère provoquer une crise sociale et politique farouissant la contre-révolution et facilitant une nouvelle étape de l'agression contre leur deuxième territoire libre des Amériques.

A. Dubois

Inde :

LA RÉVOLTE DU COMMUNALISME



Indira Gandhi... et la misère de son peuple.



L'assassinat d'Indira Gandhi par ses gardes du corps sikhs a suscité dans la presse un torrent de louanges pour cette "grande dame". Ainsi, élégamment, on passait sous silence sa politique semi-dictatoriale qui aboutissait, en 1976, à suspendre tous les droits constitutionnels et à imposer l'état d'urgence. On gommait les multiples scandales de corruption entourant toute sa gestion gouvernementale.

Indira Gandhi, à la tête du Parti du Congrès (I), et son fils Sanjay n'ont pas manqué, pour conforter leurs positions, de stimuler le communalisme hindou. Ce dernier s'est manifesté une fois encore après l'assassinat de "l'ex-première dame" de l'Inde. Des centaines de sikhs ont été assassinés.

Nous voudrions ici tenter de fournir une explication des éléments qui sous-tendent les affrontements entre les diverses communautés en Inde. Pour cela nous publions des extraits d'un dossier élaboré par l'organisation sœur du PSO en Inde¹, l'Organisation communiste révolutionnaire (section indienne de la IV^e Internationale).

Les émeutes communalistes² sont plus courantes dans les zones urbaines, bien qu'elles commencent à s'étendre aussi à la campagne, et ces conflits ne se limitent pas à des affrontements entre hindous et musulmans. Il y a une tendance croissante à des conflits entre sikhs et hindous, hindous et chrétiens, hindous et bouddhistes, etc. (...)

Mais ce serait une grave erreur d'en tirer la conclusion que les émeutes communalistes ne représentent que des affrontements entre des fanatiques à cause de différends religieux banals. Car, en fin de compte, ces émeutes ne sont que le produit d'un mécontentement de masse profond et prolongé. Les émeutes en sont les manifestations les plus aiguës, mais le communalisme est largement présent dans la société, même en temps normal, car dans la société indienne, un individu subit depuis sa naissance, de façon consciente ou inconsciente, une éducation quotidienne de haine contre "l'autre communauté". (...)

Origine du communalisme

Le communalisme comme phénomène généralisé ne date que de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Pour des raisons historiques, les hindous (ou une partie d'entre eux) ont été exposés, dès le début du XIX^e siècle, à l'éducation britannique 50 ans avant les musulmans. Des mouvements réformistes sont nés au sein de la société hindoue, et les sentiments nationalistes ont été exprimés, au début, par les couches moyennes éduquées de cette communauté. Les couches moyennes musulmanes, qui ont eu accès plus tard à l'éducation coloniale, ont identifié le nationalisme indien avec

l'hindouisme, et une partie de ces couches a donc créé un courant nationaliste musulman séparé. En plus, les musulmans étaient très dépendants de l'administration britannique. Ils sont donc largement demeurés extérieurs au mouvement nationaliste, et même quand ils ont commencé à s'y investir, à partir de 1910, ils l'ont fait avec une idéologie islamique spécifique. En plus, la direction du mouvement nationaliste indien elle-même a parfois eu des prises de position communalistes. Le mahatma Gandhi lui-même (1869-1948) utilisait des concepts religieux pour mobiliser les masses. Les musulmans ne pouvaient pas s'identifier avec de tels concepts. Il existait aussi, dans les deux communautés, des forces prêtes à détourner le mécontentement des masses dans un sens communaliste. Les colonialistes britanniques ont su utiliser les germes du communalisme à leurs propres fins, dans le but d'aller vers la partition de l'Inde sur la base de la division hindous-musulmans. (...)

Causes des affrontements

La plupart des villes qui ont été touchées par des émeutes communalistes sont des centres industriels et commerciaux en plein développement. Elles disposaient toutes d'un fort pourcentage de population musulmane, allant de 12 o/o pour Baroda à 67,5 o/o pour Malegaon, la plupart des autres exemples se situant entre 33 o/o et 38 o/o (Hyderabad, Meerut, Aligarh, etc.), d'après les statistiques du recensement de 1971. Toutes ces villes sont en plein développement industriel et commercial. Par exemple, Baroda est en train de devenir un

centre industriel important, Ahmedabad et Bhivandi sont des lieux de production de textiles, Moradabad est un centre important de fabrication d'ustensiles de cuivre jaune, Jamshedpur dispose d'une industrie sidérurgique. Dans tous ces centres industriels, la croissance économique a produit des formes de concurrence et des conflits d'intérêts entre hindous et musulmans. Traditionnellement, les deux communautés gagnaient leur vie en exerçant des métiers distincts. Mais la dynamique de la croissance commence à modifier les habitudes traditionnelles de ces deux communautés et à les mettre en concurrence directe, menant ainsi à des conflits. (...)

Ces développements ont laissé le champ libre à l'agitation communaliste. (...)

Les castes intermédiaires

Dans la société indienne traditionnelle, la structure de caste coïncidait plus ou moins avec la structure de classe. Mais, depuis vingt ans, la dynamique de la société a créé un mouvement ascendant sur le plan économique pour certains secteurs de ce qu'on appelle les castes inférieures. Ces castes se sont hissées à un niveau intermédiaire de la structure de caste (c'est le cas par exemple des Yadavs dans l'Uttar Pradesh et des Marathes au Maharashtra et au Goudjerat) et leurs membres essaient de traduire leur progression économique sur les plans politique et culturel. Ces castes ont besoin de se forger une identité politique et culturelle. Leurs membres aspirent à atteindre le sommet du système de caste et il leur faut s'identifier avec ces castes supérieures. Cette identification exige une démarcation nette par rapport à d'autres castes et religions, ce qui mène logiquement à de vifs sentiments castéistes et communalistes. Liés à la nouvelle assurance économique et politique des couches qui les diffusent, ces sentiments mènent inévitablement aux affrontements violents. (...)

1. Dossier paru dans *Imprecor*, No 179, 10 septembre 1984.

2. Le terme de "communalisme" désigne des formes de regroupement et d'entraide reposant sur des bases ethniques et religieuses. Il sert aussi à dénoncer le clientélisme politique fondé sur les intérêts propres à ces regroupements. Le communalisme se double parfois d'une concurrence entre castes.

Grève des mineurs anglais :

«NOUS AVONS BESOIN DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE»

* ENTRETIEN AVEC DENIS (NUM) *
ET SUZANNE (WIFE SUPPORT GROUP)

Invité(e)s pour le meeting du vendredi 2 novembre de la Fête de la brèche à Genève, deux représentant(e)s de la lutte des mineurs sont venu(e)s en exposer les enjeux. Ils effectuent actuellement une tournée de solidarité dans toute l'Europe. Denis est membre du NUM (syndicat national des mineurs) et travaille depuis dix ans dans les mines du Lancashire. Suzanne, femme de mineur, parle pour le Wife Support Group (groupe féminin de soutien). La Brèche les a rencontré(e)s.

La Brèche : Quel est l'enjeu de la grève que vous faites depuis huit mois ?

Denis : L'enjeu de la lutte qui se mène aujourd'hui en Angleterre entre nous et le gouvernement conservateur de Mme Thatcher est avant tout l'avenir des syndicats de ce pays.

Les attaques contre notre syndicat, le NUM, se situent à trois niveaux.

Premièrement, le NUM est extrêmement fort et possède une très longue tradition combative. Pour imposer l'austérité, les conservateurs veulent affaiblir les syndicats en s'attaquant au plus puissant d'entre eux.

Deuxièmement, le gouvernement se bat pour la privatisation de l'industrie. Il a planifié la vente au secteur privé des parties les plus productives et les plus rentables de

l'industrie minière. Il est clair que le secteur privé de l'économie anglaise, représenté au gouvernement par Mme Thatcher, mène ce combat, pour ses propres intérêts, contre le NUM, qui a toujours été un ardent défenseur des nationalisations.

Le troisième enjeu de cette lutte est le projet "énergie nucléaire" du gouvernement. Le NUM est opposé à ce projet en raison du coût qu'il représente, du manque total de garantie au niveau de la sécurité et du lien évident qu'il y a entre les projets de développement de l'énergie nucléaire et le programme militaire de ce gouvernement.

* Quel rôle peut jouer la solidarité internationale ?

— Vous avez sûrement entendu parler de la "Libyan Connection" et du soutien de l'URSS. Madame Thatcher utilise tous les moyens

pour discréditer notre syndicat et notre résistance. Cette campagne de calomnies vise à nous démoraliser, à nous isoler. En revanche, la solidarité internationale a pris une ampleur considérable. Le gouvernement sait, comme nous, à quel point nous en avons besoin, autant moralement que matériellement. En effet, cette solidarité nous est indispensable pour faire face à toutes les attaques dont nous sommes victimes.

C'est notre seul moyen de survivre et de nourrir nos enfants depuis que tous les fonds syndicaux ont été bloqués par les banques anglaises et irlandaises. L'état se resserre autour de nous, la solidarité matérielle et financière devient de plus en plus la condition première pour la poursuite de notre lutte. Nous envoyons des délégations rechercher les soutiens directement dans les pays européens. Partout où nous sommes allés, les travailleurs de France, d'Allemagne, de Belgique, de Hollande, du Danemark, de Norvège et de Suède nous ont soutenus admirablement. Tous les syndicats de mineurs d'Europe, des Etats-Unis, d'Australie et même d'Afrique du Sud nous ont apporté

un soutien autant matériel que moral.

Notre venue en Suisse nous a permis de récolter 1600 francs à la Fête de la brèche et 1000 francs à la manifestation nationale de solidarité avec l'Amérique centrale du 3 novembre à Berne.

Nous avons aussi reçu de nombreuses lettres de solidarité comme celles de Solidarność, des syndicats brésiliens, des mineurs chiliens, tures et boliviens, du Nicaragua, etc. L'Irlande du Nord nous a aussi exprimé son soutien, en particulier contre les violences policières dont nous avons été victimes.

C'est cela que j'appelle la vraie solidarité et c'est celle-ci qui nous est indispensable, aujourd'hui plus que jamais. Les 80 o/o des mineurs anglais qui sont en grève depuis plus de huit mois ont absolument besoin de se sentir soutenus par les mineurs des autres pays et par les travailleurs en général pour tenir le coup contre les efforts de démoralisation extrêmement violents et subtils développés par les conservateurs.

* Comment vois-tu l'avenir du charbon et du travail des mineurs en Angleterre ?

— Ma famille travaille dans les mines depuis le XVIII^e siècle. J'ai hérité d'une longue tradition de lutte, celle des mineurs anglais. C'est cela aussi qui nous a permis de tenir jusqu'à maintenant. Nous sommes déterminés à sauver notre travail, donc à gagner cette lutte. Cette grève nous a déjà coûté très cher. Nous sommes convaincus qu'il y a encore de la place pour le charbon. Nous pensons que le charbon peut être une réponse jusqu'à ce que l'on mette au point une énergie alternative sûre.

Il y a 400 ans de réserve de charbon en Angleterre. La question qui se pose aujourd'hui n'est pas tant celle de l'énergie du charbon mais bien celle de la privatisation des mines les plus rentables par les conservateurs, sur le dos des travailleurs. C'est aussi la destruction du puissant NUM qui a toujours été à l'avant-garde de la lutte contre la privatisation de l'industrie. Pour imposer l'austérité, Mme Thatcher veut se débarrasser de l'obstacle que constituent notre syndicat et la combativité des syndicats en général.

La Brèche : Peux-tu expliquer pourquoi les femmes de mineurs se sont organisées et ont formé ces groupes de soutien ?

Suzanne : En réduisant le "family benefit" (allocations familiales), le gouvernement pensait pousser les femmes qui n'arriveraient plus à nourrir leurs enfants à faire pression

sur les mineurs pour qu'ils reprennent leur travail et arrêtent la grève. Nous avons compris cela et décidé de nous organiser pour soutenir la lutte de nos maris en grève. Dans ces groupes de soutien, nous organisons des collectes de nourriture, nous préparons des repas pour les "picket lines" (piquets de grève, *red.*), nous faisons des paquets de nourriture pour les familles, nous récoltons de l'argent et des habits pour les enfants, nous intervenons dans les meetings, participons aux "picket lines" et organisons des manifestations.

* Vu les conditions de vie actuelles, extrêmement difficiles, penses-tu que les femmes commencent à se démoraliser ?

— Non, bien au contraire le courage et la détermination des femmes augmentent. Nous n'avons jamais été si actives et le travail en groupe nous a renforcées. Aujourd'hui, nous n'avons plus rien à perdre. Il est vrai que c'est nous qui faisons à manger et qui voyons nos enfants avoir faim et manquer d'habits. Mais en voyant cela quotidiennement, notre rage et notre détermination grandissent.

* En vous organisant et en vous unissant, avez-vous changé quelque chose dans votre vie de femmes ?

— Les relations entre les femmes ont beaucoup changé. Nous avons créé une nouvelle communauté, nous avons appris à nous connaître. Nous avons aussi appris de nombreuses choses, notamment sur les questions économiques dont on ne s'occupait guère par le passé. Nous avons publié des brochures d'information pour les femmes, ce qui nous permet de prendre plus de choses en charge dans le ménage, des choses qui étaient la chasse gardée des hommes avant la grève.

* Et les rapports de couple, se sont-ils aussi transformés ? Comment ont réagi les hommes ?

— Les hommes ont compris que nos actions et notre soutien étaient indispensables. Il y a eu quelques problèmes, surtout au début, pour leur faire accepter de prendre en charge les enfants pendant que nous nous organisons. Petit à petit ils s'y mettent. Entre nous, nous en avons beaucoup parlé, nous ne nous sentions plus seules face à nos maris. Nous avons ainsi créé un espace pour parler entre femmes, ce qui nous a soulagées, nous en premier, mais également nos couples.

De cela aussi les hommes se sont très bien rendu compte. Cette grève a changé notre vie, elle a changé la vie de tous. Nous savons maintenant qu'après la grève, nous ne retournerons pas seules à la cuisine.

Propos recueillis par
Françoise Nyffeler



Violences policières contre les piquets de grève de Babbington, près de Nottingham.

NOTES ... NOTES ... NOTES ... NOTES ... NOTES ... NOTES ...

Grenade :

La misère «démocratique» !

Il y a un peu plus d'un an, l'impérialisme américain envahissait l'île de Grenade, dans la Caraïbe.

En mars 1979, le New Jewel Movement (NJM), avec à sa tête Maurice Bishop, renversait la dictature d'Eric Gairy. Un gouvernement révolutionnaire initiait une vaste campagne d'alphabétisation, la mise en place d'une réforme agraire, de nombreux programmes sociaux. La révolution grenadine était un défi lancé au géant impérialiste qui tient sous son contrôle étroit toute cette zone. Elle stimulait le développement de mouvements sociaux et anti-impérialistes dans l'arrière-cour des Etats-Unis. Elle allait devenir,

avec Cuba et le Nicaragua, la concrétisation de l'espoir d'émancipation sociale et nationale pour les populations paupérisées de cette région.

En octobre 1983, Reagan saisis le prétexte d'une crise à l'intérieur du NJM — l'assassinat de Bishop par une clique stalinienne — et de la "protection" de quelques étudiants américains pour envahir Grenade.

Un an après, voici les fruits de cette opération de défense du "monde libre" : "Le gouvernement provisoire, présidé par le représentant de sa majesté Paul Scoon, a interrompu tous les programmes de construction de logements, de développement

agricole et autres." (El Pais, 21 octobre 1984) "Le taux de chômage est passé en un an de 14 o/o à 40 o/o. Dans le domaine de la santé, les médecins cubains n'ont pas été remplacés et il arrive que les Grenadins fassent la queue pendant plus d'une demi-journée aux portes des dispensaires." (Libération, 25 octobre 1984) Pourtant des millions de dollars arrivent à Grenade. Ils tombent dans les poches de quelques "démocrates" agréés à Washington. Tout cela illustre mieux que mille discours les résultats concrets de la politique de "sauvegarde des droits démocratiques" prônée par Washington et avalisée par la social-démocratie.

Radio locale :

«Donner la parole à ceux qui ne l'ont pas»

* ENTRETIEN AVEC CHRISTIANE JAQUET *
ET ABRAHAM ZISYADIS

Les radios locales ont amené le débat sur le monopole de la SSR. Avec les conditions qui leur ont été fixées, ces radios sont-elles viables? Est-il possible — comme l'essaie entre autres Radio Acidule — de ne pas tomber dans les chemins battus des médias de masse? Pour en savoir davantage, *La Brèche* a rencontré Christiane Jaquet, présidente du comité de l'ARDEL (Association pour une radio démocratique à Lausanne, l'association détentrice de la concession), et Abraham Zisyadis, journaliste professionnel à Radio Acidule, radio de la région lausannoise.

La Brèche: Pourquoi une radio locale, quelle est sa fonction, son rôle, ses buts?
Christiane Jaquet: Tel qu'on le voit, nous, à Radio Acidule, c'est essentiellement un rôle de communication entre les gens, de donner la parole à

ceux qui ne l'ont pas. C'est aussi de promouvoir ce qu'on peut appeler la culture populaire qui touche à toutes les activités culturelles, politiques, sportives et même historiques de la vie locale. Ce sont là les buts que nous poursuivons à

Radio Acidule. Mais la majorité des radios locales sont contraintes de poursuivre des buts financiers. Dès lors, leur conception est complètement différente.

* Une radio locale comme tu viens de la définir est-elle viable car il y a le problème de son financement?

— Une radio locale avec des buts aussi idéalistes que les nôtres est difficilement viable à cause des normes édictées par le Conseil fédéral. Pourtant, ce n'est pas absolument impossible comme le montre l'exemple de Radio Laura à Zurich. En ce qui concerne le problème financier, on voit que presque toutes les radios locales ont de

grandes difficultés sur ce plan-là. Celles qui tiennent le coup sont celles qui ont derrière elles des groupes de presse puissants ou des sociétés financières importantes. Le Conseil fédéral a cédé aux pressions qui visaient à supprimer le monopole de la SSR et des PTT. Le débat sur les radios locales a été un prétexte pour amener une discussion sur ce monopole et pour ouvrir un marché pour ces nouveaux médias. Mais le Conseil fédéral a posé des conditions complètement absurdes qui font que les radios locales ne sont pas viables. Par exemple, au niveau de la publicité: on n'a pas le droit de parler du marché des voitures d'occasion, le nombre de minutes accordées à la publicité est très petit, les normes techniques imposées par les PTT sont extrêmement strictes et sévères, sans compter la taxe que les PTT nous calculent non pas sur notre taux d'écoute mais sur notre potentiel d'auditeurs.

* Ces restrictions sur la publicité ne permettent-elles pas au contraire de protéger les radios locales des groupes de pression? La publicité ne risque-t-elle pas de mettre en cause l'indépendance d'une radio comme Acidule?

— C'est ce qu'on nous dit, c'est pour nous protéger de nous-mêmes. En réalité, c'est pour protéger la publicité à la TV qui, elle-même, subit les mêmes restrictions. En fait, on ne veut pas que les radios locales marchent sur les plates-bandes de la publicité à la TV ou sur celles, extrêmement rentables, des journaux. Si on considère, par exemple, les pages publicitaires d'un journal comme *24 Heures*, on s'aperçoit que ce qui les remplit le plus c'est justement ce marché auquel nous n'avons pas droit, nous. Ce n'est pas par hasard.

Ceci dit, il est vrai que la publicité représente un danger. A partir du moment où l'on retire la majorité de ses revenus de la publicité, les publicitaires peuvent exercer sur vous n'importe quel chantage. De toute façon, n'importe quelle pression financière est insupportable. A mon avis, et je ne m'exprime qu'en mon nom personnel, une radio locale type Acidule ne peut vivre que si elle est soutenue par ses auditeurs. C'est le seul moyen pour en faire véritablement une radio démocratique et ouverte.

La Brèche: Voilà bientôt sept mois que Radio Acidule émet. Quel bilan tires-tu de cette expérience?

Abraham Zisyadis: Il y a le bilan personnel et le bilan plus général, les deux sont très mêlés. Moi je fais un bilan finalement positif. En général, on considère comme très difficile la collaboration avec des gens qui ne sont pas des professionnels des médias. C'est vrai que c'est difficile, mais la dynamique était intéressante. Cependant, j'ai l'impression que le comité de l'ARDEL, dès le début, a voulu toucher son public, c'est-à-dire un public de militants, le public de la gauche. Ainsi cette radio a eu un peu tendance à tourner en rond.

* Comment Radio Acidule s'est-elle définie par rapport à "l'objectivité" des médias? A-t-elle pu prendre position sur des problèmes politiques et sociaux?

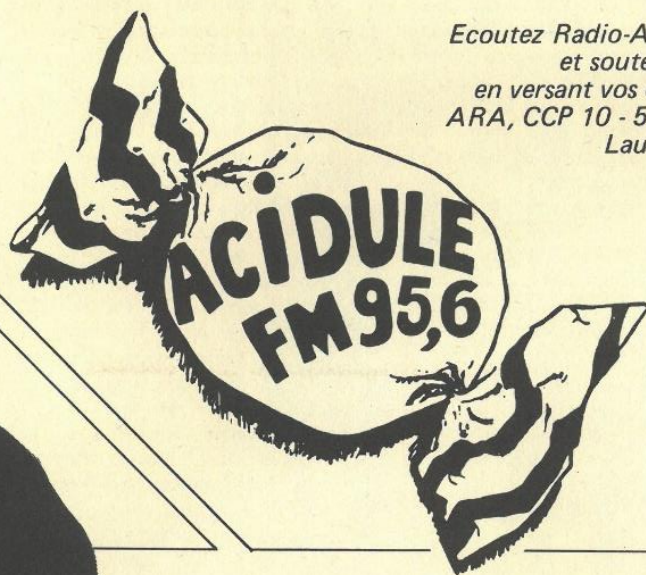
— Il y a deux classes de journalistes. Il y a le journaliste dit indépendant, dit objectif. Toutes ces notions sont à rediscuter. Cette discussion a eu lieu à l'intérieur de la radio. Il y a aussi le journaliste de parti, militant, qui est en quelque sorte fonctionnaire de son parti. Ce n'est pas mon cas. Les pourvoyeurs de fonds de la radio — les syndicats, le Parti socialiste, le POP — nous ont garanti un statut de journaliste indépendant par une charte rédactionnelle élaborée dès le début. Moi, j'avais envie de faire un journal tout public, en tenant compte de critères d'actualité, ce qui n'est pas forcément les critères des formations politiques en présence. Quant à l'objectivité, chacun a sa propre objectivité.

* Quel est le public de Radio Acidule?

— Le public est relativement jeune. Il y a eu volonté de renverser la vapeur, de toucher un public plus âgé, surtout en ce qui concerne les émissions d'animation. Pour ce qui est du journal, le public est celui des proches, des organisations fondatrices, un public de militants, presque confidentiel. La promotion de la radio n'a pas encore pu être faite correctement. Le public est donc encore restreint. Mais il est aussi composé de sympathisants distants de la radio.

Propos recueillis par Jean-Michel Dolivo

Ecoutez Radio-Acidule et soutenez-la en versant vos dons à ARA, CCP 10 - 5114-9 Lausanne.



ALLEZ-Y VOIR VOUS-MÊMES!

LAUSANNE et VAUD

Le Noctambule, Café de l'Hôtel de Ville (1er étage), place de la Palud
je 22, ve 23, sa 24 nov., 22h30: Dominique Scheder. Réservation de 17h à 19h sauf le di au 021 / 22 36 58.

Grande Salle d'EPALINGES
sa 1er déc., 20h30: Xalam, huit Sénégalais qui ne vous feront pas dormir. Loc.: Service culturel Migros Vaud, 12, pass. St-François, 021 / 20 26 35.
Librairie La Marge, 43, rue de Bourg
jusqu'au ve 7 déc.: 41 dessinateurs romands exposent leurs dessins sur la torture pour soutenir Amnesty International dans sa lutte.

Forum de l'Hôtel de Ville, place de la Palud
jusqu'au sa 24 nov., tous les jours, di compris, de 09h à 19h, sa 21h: Affiches pour la paix, exposition internationale organisée par le CMLK et le Mouvement international de la réconciliation.

Casino de Montbenon, Salle Paderewski
ve 23 nov., 20h30: Gilbert Lafaille. Fr. 22.—, ét., appr., AVS Fr. 18.—. Loc.: Casino ou Migros.

Casino de Montbenon, Salle des Fêtes
me 28 nov., 20h: musique cubaine avec la chan-

teuse Sara Gonzalez et le groupe Guaycan, 10 musiciens. Fr. 15.—. Org.: Association Suisse-Cuba.

Théâtre Boulimie, 4, place Arlaud
jusqu'au sa 1er déc., 20h45 (relâche di et lu): L'Augmentation, de Georges Perec et Contes d'Eugène Ionesco, mise en scène de Martine Jeanerret et Lova Golovtchiner. Loc.: 021 / 22 97 00.

Galerie Basta, 4, Petit-Rocher
jusqu'au ve 30 nov. (lu 12h à 18h30, ma à ve 10h à 18h30, sa 10h à 17h): exposition Olivier Sillig.

L'Echandole, Château d'YVERDON
je 22 nov., 20h30: le Théâtre des Falaises présente Halt, une comédie acide. Fr. 12.—, ét., appr. 8.—. Echandole ciné-club, ve 30 nov., 21h: Le mariage de Maria Braun, de Rainer Werner Fassbinder (RFA, 1979).

Théâtre Municipal d'YVERDON
lu 19 nov., 20h30: Guy Bedos. Loc. 024/21 01 21.
CPO, Croix d'Ouchy
ve 30 nov., 20h30: Chansons populaires italiennes et tessinoises. Fr. 12.—.

GENÈVE

Centre de loisirs des Acacias
du me 28 nov. au sa 1er déc., 20h30: Alex Périence.

Théâtre Saint-Gervais, MJC, 5, rue du Temple
du lu 19 au di 25 nov., 21h (di à 17h): Le vent imprévisible des violoncelles sur le sable espagnol, concert spectacle, mis en scène par Bénédicte Gampert. Fr. 15.—, ét., AVS 10.—, appr., coll. 8.—.

Théâtre Pitoëff
du lu 19 au ve 23 nov., 19h: le Théâtre Populaire Romand dans Par les Villages, de Peter Handke.

FRIBOURG

Galerie du Stalden
jusqu'au ve 30 nov.: exposition Femmes et publicité.

Théâtre Stalden
je 22 nov., 20h30: Lin Jaldati chante des chants yiddish. Rés.: 037 / 81 31 76.

Vignettaz
ve 23 nov., 20h30: Yvonne Vogel, dans "Leben, nicht überleben, will ich" (one woman show). Organisé par l'OFRA et le Théâtre du Stalden.

Et si vous ne devez voir qu'un film cette année (il est encore temps!), ce doit être Amadeus, de Milos Forman.

Nicole Nicravate

Impérialisme et tourisme du sexe :

PROFITER DE LA MISÈRE D'UN PEUPLE

* L'EXEMPLE DE LA THAILANDE *

Il y a longtemps que les mâles occidentaux à la recherche des délices des amours tarifées ne vont plus dans les quartiers "chauds" de Hambourg, Amsterdam ou Barcelone. Aujourd'hui, au sel du "plaisir" de la chair s'ajoute le piment de l'exotisme. L'Asie du Sud-Ouest (Philippines et Thaïlande surtout) est le haut lieu de ce tourisme du sexe, en attendant le tour de l'Amérique latine et de l'Afrique.

Mais — comme le riz qui arrive sur vos tables contient, en plus de ses qualités naturelles, une bonne dose de misère, d'exploitation et de violence — l'existence d'une telle industrie de la prostitution est le résultat direct de la domination impérialiste. L'attitude hypocrite, mi-réprobatrice, mi-amusée, qui entoure ici le "voyage à Bangkok" ne saurait cacher que la jouissance de l'homme blanc se nourrit du dénuement de milliers d'êtres humains, comme le montre l'article ci-dessous, consacré à la Thaïlande.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Angleterre, endettée jusqu'au cou, céda de nombreux territoires de l'Asie du Sud-Ouest pour rembourser les États-Unis. Ce changement de propriétaire eut pour effet une réorientation radicale de la production, désormais axée sur l'exportation, en fonction des besoins des pays impérialistes.

Les petits paysans furent brutalement expulsés de leurs terres, l'armée s'en chargeant au besoin. Du jour au lendemain, des milliers de petits paysans devinrent des journaliers agricoles. La culture de produits permettant l'autosubsistance cessa.

Conséquences de la domination de la Thaïlande

L'ampleur de la destruction des ressources naturelles (gigantesque déboisement des forêts, industrialisation de la pêche, pollution des rivières par les pesticides, etc.) réduisit encore les dernières possibilités d'existence de la population rurale. L'obligation de vendre les produits au prix du marché mondial, la dégradation de plus en plus dramatique des termes de l'échange poussèrent les derniers petits paysans dans le cercle vicieux de l'endettement, qui se terminait généralement par la vente de la terre. Alors qu'en une année (référence 1981-1982) le prix d'une tonne de riz tombe de 3200 à 2200 baht, le prix de la tonne d'engrais monte de 4800 à 5600 baht (10 baht égaient environ 1 franc suisse).

Or plus de 80 o/o de la population travaille à la campagne (soit comme fermiers ou journaliers);

et dans cette proportion, 60 o/o sont des femmes. Mais l'évolution décrite à grands traits ci-dessus fit qu'il n'était plus possible de vivre de son travail dans l'agriculture.

Dans l'espoir de trouver un travail permettant de vivre, payés ruinés, femmes et enfants envahirent les villes, et surtout Bangkok. En l'espace de trois ans,

la population de Bangkok est passée de 3 à 5 millions. Un cinquième de ses habitants vivent dans les 200 à 300 bidonvilles que compte la capitale; près de la moitié "vivent" en dessous du seuil officiel de la pauvreté.

La prostitution comme dernière solution

Si certaines entreprises américaines et européennes déplacèrent leurs centres de production vers Bangkok, cela s'explique aisément par l'existence de cette main-d'œuvre en surnombre, dont le salaire quotidien est actuellement de 1 à 1,5 dollar US. Un climat très favorable aux investissements — le régime militaire se chargeant d'interdire toute activité syndicale et rejetant évidemment toute idée de protection sociale — achève de rendre la Thaïlande si attractive pour les trusts étrangers.

L'industrie ne peut toutefois absorber tout le flux de main-

d'œuvre provenant de la campagne. Et ce sont d'abord les femmes qui doivent chercher à survivre par les petits métiers : du travail à domicile au secteur des services, en passant par la domesticité. Mais le revenu de ces emplois est si mince qu'il ne leur permet même pas de survivre elles-mêmes. On imagine ce qu'il adient de tous ceux qui dépendent de ce salaire... Reste donc la dernière possibilité : vendre son corps, se prostituer.

Après les bataillons de GI's...

La prostitution de masse, en tant que dernière possibilité de survie des femmes, accompagnée de son cortège d'exploitation et de brutalités, est récente. Elle fut une conséquence de la mainmise américaine sur le pays. Lors de la guerre d'Indochine, de 1962 à 1975, 50 000 soldats américains stationnèrent en Thaïlande. On y construisit des "centres de loisirs et de détente", conçus pour le repos du guerrier de 700 000 GI's. Il fallait de la chair fraîche pour panser les blessures morales des tueurs qui disaient que le seul "bon viet était un viet mort". Une "industrie des plaisirs" se développa donc autour de ces centres, avec ses bars, ses bordels et autres maisons de passe. La victoire vietnamienne et le retrait des troupes US entraîna un brusque "creux" de la demande, que l'on chercha à combler par le tourisme.

... vinrent les charters de touristes suisses et allemands

Grâce à l'aide gouvernementale, des entreprises multinationales et quelques rares entrepreneurs locaux développèrent rapidement le tourisme, qui devint bientôt la deuxième branche économique du pays. Comme dans bien d'autres pays du tiers monde, ce flux de dollars ne profita que très peu aux indigènes. Seuls 30 à 40 o/o, au maximum, des revenus du tourisme restent dans le pays. Les entreprises de voyage et les compagnies d'aviation des métropoles occidentales font main basse sur le reste.

Quant aux 30 à 40 o/o restants, environ un tiers repart vers les

pays industrialisés, sous forme d'importation d'articles de luxe pour le tourisme.

Les emplois créés par ce genre d'industrie sont, relativement, peu nombreux et donc mal payés. L'augmentation des prix à la consommation (environ 115 o/o par an), conséquence du "boom" touristique, frappe durement la population indigène.

Enfin le développement des infrastructures ne concerna prioritairement que les centres touristiques, privant ainsi la population d'autant de moyens matériels nécessaires à sa simple existence.

Après le départ des troupes américaines, le nombre de touristes par an passa de un à deux millions de 1974 à 1980. En 1980, 71 o/o des touristes étaient des hommes, les bataillons allemands et helvétiques formant le gros du contingent européen. Les agences de voyage puisent ici dans un vivier qui ne désemplit pas. Petits patrons, artisans et commerçants, ouvriers qualifiés, tous veulent y trouver leur compte. De l'idéaliste qui croit faire œuvre sociale en achetant une femme thaï aux sociétés de contemporains, qui peuvent enfin, la mami étant restée derrière ses casseroles, donner libre cours à leurs fantasmes (?) sexuelles, ils se retrouvent tous dans les bars, les salons de massage et les hôtels de la prostitution.

Sans gêne aucune, de plus en plus d'agences de voyage, réputées "sérieuses", utilisent comme argument publicitaire le fait que les hôtels où descendent leurs clients sont aussi de passe. Il s'agit ainsi d'un endroit "particulièrement recommandé aux voyageurs solitaires, qui préfèrent une maison tolérante". Et l'on sait ce que recouvre la tolérance de ce genre de maison... Ailleurs : "Il faut tenir compte du fait que ces endroits sont les préférés des voyageurs solitaires et des célibataires. Nous recommandons d'autres hôtels aux couples et aux femmes qui voyagent seules." (Citations tirées du catalogue Neckermann, la plus populaire des agences de voyage allemandes.)

Dans un cycle infernal, la domination impérialiste oblige ainsi des milliers d'êtres humains, et d'abord des milliers de femmes, à se vendre, à vendre leur corps à l'homme blanc. Et cela au mépris de toute dignité humaine.

Ursina Hubler



Répression et misère en Thaïlande : les femmes premières victimes.

